



Grandir en élargissant nos horizons

Loblaw

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE

Rapport du troisième trimestre
40 semaines terminées le 8 octobre 2011

T3

RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2011 DE LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE

Résumé du troisième trimestre de 2011¹⁾

- Bénéfice net de base par action ordinaire de 0,84 \$, en hausse de 18,3 % par rapport au troisième trimestre de 2010
- Marge du BAIIA²⁾ de 6,6 %, comparativement à 6,1 % au troisième trimestre de 2010
- Produits de 9 727 millions de dollars, en hausse de 2,0 % par rapport au troisième trimestre de 2010
- Chiffre d'affaires en hausse de 2,0 % et chiffre d'affaires des magasins comparables en hausse de 1,3 % par rapport à ceux inscrits pour le troisième trimestre de 2010

« Au troisième trimestre, l'amélioration qu'a connue Loblaw au chapitre de l'exécution lui a permis d'accroître son chiffre d'affaires, tout en enregistrant une marge du BAIIA²⁾ et des charges relativement stables », a déclaré M. Galen G. Weston, président du Conseil de Les Compagnies Loblaw limitée. « Nous poursuivons la mise en œuvre de nos programmes de renforcement de l'infrastructure et nous nous attendons à ce que les investissements liés à ces programmes aient des répercussions négatives sur notre résultat opérationnel. Nos diverses initiatives se déroulant comme prévu, nous nous en remettons maintenant à notre nouveau président, M. Vicente Trius, qui a déjà les rennes bien en main pour poursuivre sur notre lancée. »

En raison de la transition aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou « PCGR ») en date du 2 janvier 2011, tous les chiffres correspondants pour 2010 présentés précédemment dans les états financiers consolidés préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens ») ont été retraités afin de les rendre conformes aux IFRS. Des informations supplémentaires sur la transition aux IFRS et sur son incidence sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de la société sont présentées à la note 15 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2011 de Les Compagnies Loblaw limitée (la « société » ou « Loblaw »).

Par suite de cette transition, la société compte deux secteurs opérationnels à présenter :

- le secteur **Vente au détail**, qui comprend principalement les produits alimentaires, ainsi que les produits pharmaceutiques, les postes d'essence, les vêtements et les autres articles de marchandise générale;
- le secteur **Services financiers**, qui comprend les services de cartes de crédit, le programme de fidélisation de la clientèle, les services de courtage d'assurance, les services bancaires aux particuliers offerts par l'intermédiaire d'une grande banque à charte canadienne, les services de dépôt ainsi que les services de télécommunications.

Résultats opérationnels consolidés trimestriels

Pour les périodes closes le 8 octobre 2011 et le 9 octobre 2010 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011	2010	Variation	2011	2010	Variation
	(16 semaines)	(16 semaines)	(en pourcentage)	(40 semaines)	(40 semaines)	(en pourcentage)
Produits	9 727 \$	9 535 \$	2,0 %	23 877 \$	23 717 \$	0,7 %
Résultat opérationnel	421	389	8,2 %	1 069	1 023	4,5 %
Bénéfice net	236	197	19,8 %	595	510	16,7 %
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,84	0,71	18,3 %	2,11	1,84	14,7 %
Marge opérationnelle	4,3 %	4,1 %		4,5 %	4,3 %	
BAIIA ²⁾	639 \$	581 \$	10,0 %	1 598 \$	1 499 \$	6,6 %
Marge du BAIIA ²⁾	6,6 %	6,1 %		6,7 %	6,3 %	

- 1) Le présent rapport renferme des énoncés prospectifs. Voir les énoncés prospectifs à la page 5 du présent rapport pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des conclusions, prévisions et projections formulées dans les présentes et pour connaître les principales hypothèses posées. Ce rapport doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés au sedar.com et au loblaw.ca.
- 2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 20 du présent rapport.

- Les produits se sont établis à 9 727 millions de dollars au troisième trimestre de 2011, en hausse de 192 millions de dollars, ou 2,0 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de 2010. Cette progression est essentiellement attribuable à la hausse des produits tirés du secteur Vente au détail et du secteur Services financiers dont il est question ci-dessous.
- Le résultat opérationnel s'est établi à 421 millions de dollars au troisième trimestre de 2011, en hausse de 32 millions de dollars, ou 8,2 %, par rapport à celui du troisième trimestre de 2010. La marge opérationnelle s'est établie à 4,3 % au troisième trimestre de 2011, en comparaison de 4,1 % au troisième trimestre de 2010. Le résultat opérationnel du secteur Vente au détail s'est accru de 39 millions de dollars, mais cette hausse a été neutralisée par les investissements continus effectués en vue de soutenir la croissance du secteur Services financiers, ce qui a donné lieu à une diminution de 7 millions de dollars du résultat opérationnel.
- Le résultat opérationnel consolidé comprend les éléments suivants :
 - des coûts marginaux de 19 millions de dollars liés aux investissements de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement. Ces coûts incluent les charges suivantes :
 - un montant de 55 millions de dollars (40 millions de dollars en 2010) lié aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 - un montant de 89 millions de dollars (80 millions de dollars en 2010) se rapportant à des coûts supplémentaires liés à la chaîne d'approvisionnement et aux technologies de l'information;
 - un montant de néant (5 millions de dollars en 2010) lié à des changements apportés au réseau de distribution;
 - une charge de 15 millions de dollars (9 millions de dollars en 2010) attribuable à l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres;
 - une charge de 12 millions de dollars liée à la conversion de certains magasins de format conventionnel de l'Ontario en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace, conformément aux modalités des conventions collectives ratifiées au troisième trimestre de 2010, lorsque la société avait engagé des coûts de 17 millions de dollars à l'égard de cette ratification;
 - un profit de 14 millions de dollars découlant de la vente d'une partie d'un bien immobilier situé à North Vancouver, en Colombie-Britannique.
- Le bénéfice net du troisième trimestre de 2011 a progressé de 39 millions de dollars, ou 19,8 %, par rapport à celui du troisième trimestre de 2010, pour s'établir à 236 millions de dollars. Cette progression s'explique par l'augmentation du résultat opérationnel, par la baisse des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et par la diminution du taux d'impôt effectif.
- Pour le quatrième trimestre et l'exercice 2011 en entier, la société prévoit :
 - des coûts marginaux liés aux technologies de l'information et à la chaîne d'approvisionnement d'environ 20 millions de dollars pour le quatrième trimestre et d'environ 90 millions de dollars pour l'exercice;
 - des coûts liés à la conversion de certains magasins de format conventionnel de l'Ontario aux termes des conventions collectives totalisant entre 20 millions de dollars et 30 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2011, et entre 32 millions de dollars et 42 millions de dollars pour l'exercice 2011 en entier;
 - des dépenses d'investissement d'environ 1 milliard de dollars pour l'exercice, compte tenu des dépenses d'investissement d'environ 640 millions de dollars engagées au cours du troisième trimestre;
 - une variation possible de son bénéfice par rapport à celui du quatrième trimestre de 2010, qui tenait compte d'un recouvrement net de 7 millions de dollars, liée à l'application de la norme IFRS relative à la dépréciation des immobilisations corporelles.

Les résultats consolidés trimestriels par secteur opérationnel à présenter sont les suivants :

Résultats opérationnels du secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 8 octobre 2011 et le 9 octobre 2010 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011 (16 semaines)	2010 (16 semaines)	Variation (en pourcentage)	2011 (40 semaines)	2010 (40 semaines)	Variation (en pourcentage)
Chiffre d'affaires	9 563 \$	9 377 \$	2,0 %	23 477 \$	23 314 \$	0,7 %
Marge brute	2 071	2 060	0,5 %	5 251	5 204	0,9 %
Résultat opérationnel	397	358	10,9 %	1 015	936	8,4 %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables	1,3 %	(0,4 %)		0,4 %	(0,3 %)	
Marge brute (en pourcentage)	21,7 %	22,0 %		22,4 %	22,3 %	
Marge opérationnelle	4,2 %	3,8 %		4,3 %	4,0 %	

- Les principaux éléments de la variation du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail entre le troisième trimestre de 2010 et le troisième trimestre de 2011 ont résulté des facteurs suivants :
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables s'est redressé de 1,3 % (baisse de 0,4 % en 2010);
 - le chiffre d'affaires des produits alimentaires a connu une croissance modeste;
 - le chiffre d'affaires tiré des produits pharmaceutiques a légèrement diminué, en raison des répercussions de l'ajout de certains nouveaux médicaments sur ordonnance à la liste des médicaments génériques et des changements réglementaires adoptés dans plusieurs provinces en 2010 et en 2011;
 - la majoration du prix de détail de l'essence et la légère hausse du volume des ventes ont généré une forte croissance du chiffre d'affaires des postes d'essence;
 - le chiffre d'affaires tiré des articles de marchandise générale, à l'exception des vêtements, a légèrement fléchi, en raison d'une diminution continue de la superficie en pieds carrés et de l'optimisation de la gamme et de l'assortiment de produits;
 - l'augmentation de la superficie en pieds carrés occupée par les vêtements a donné lieu à une croissance modérée du chiffre d'affaires;
 - la société a enregistré une inflation interne moyenne trimestrielle modeste du prix des produits alimentaires au troisième trimestre de 2011, laquelle a été inférieure à l'inflation moyenne trimestrielle du prix des aliments de 4,9 % enregistrée au pays (1,3 % en 2010), calculée selon « l'indice des prix à la consommation pour l'achat d'aliments en magasins » (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw. Au troisième trimestre de 2010, l'indice interne moyen trimestriel du prix des produits alimentaires de la société n'avait pas connu de croissance.

- La marge brute du troisième trimestre de 2011 s'est chiffrée à 2 071 millions de dollars, soit 21,7 % du chiffre d'affaires, en hausse de 11 millions de dollars par rapport à celle du troisième trimestre de 2010, qui s'était établie à 2 060 millions de dollars, soit 22,0 % du chiffre d'affaires. La diminution de la marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, est principalement attribuable au plus grand volume de ventes à plus faible marge enregistré par les postes d'essence et à la hausse du coût du carburant. L'augmentation de 11 millions de dollars de la marge brute est essentiellement attribuable à l'accroissement du chiffre d'affaires, à l'amélioration de la rentabilité des produits de marques contrôlées, au raffermissement du dollar canadien, à la croissance et à la performance des magasins franchisés de la société et au reclassement, dans la marge brute, des indemnités professionnelles pharmaceutiques auparavant imputées aux frais de vente et aux charges générales et administratives. La hausse des coûts liés aux programmes de prix promotionnels et l'augmentation des frais de transport ont en partie neutralisé l'incidence favorable de ces améliorations.

- Le résultat opérationnel s'est chiffré à 397 millions de dollars au troisième trimestre de 2011, en hausse de 39 millions de dollars, ou 10,9 %, par rapport à celui du troisième trimestre de 2010, qui s'était chiffré à 358 millions de dollars. La marge opérationnelle s'est établie à 4,2 % au troisième trimestre de 2011, comparativement à 3,8 % pour la période correspondante de 2010. Ces augmentations tiennent aux efficacités continues en matière de main-d'œuvre et de coûts opérationnels, à l'amélioration du rendement dégagé par la société sur ses investissements dans les franchisés, au profit comptabilisé à l'égard de la vente d'une partie d'un bien immobilier situé à North Vancouver, en Colombie-Britannique, et à l'augmentation de la marge brute dont il est question plus haut. Ces améliorations ont été partiellement contrebalancées par les pertes de change comptabilisées, par les coûts marginaux liés à l'investissement de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement, par les coûts liés à la conversion de certains magasins de format conventionnel de l'Ontario conformément aux modalités des conventions collectives ratifiées au troisième trimestre de 2010 et par l'augmentation de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres. Le résultat opérationnel du troisième trimestre de 2010 tenait compte de coûts liés à la ratification de conventions collectives en Ontario.

Résultats opérationnels du secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 8 octobre 2011 et le 9 octobre 2010 (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011 (16 semaines)	2010 (16 semaines)	Variation (en pourcentage)	2011 (40 semaines)	2010 (40 semaines)	Variation (en pourcentage)
Produits	164 \$	158 \$	3,8 %	400 \$	403 \$	(0,7 %)
Résultat opérationnel	24	31	(22,6 %)	54	87	(37,9 %)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	10	18	(44,4 %)	17	55	(69,1 %)

Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Au 8 octobre 2011	Au 9 octobre 2010	Variation (en pourcentage)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	1 942 \$	1 927 \$	0,8 %
Créances sur cartes de crédit	1 911	1 855	3,0 %
Provision au titre des créances sur cartes de crédit	33	36	(8,3 %)
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	12,7 %	13,4 %	
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,3 %	5,8 %	

- Les produits du troisième trimestre de 2011 se sont établis à 164 millions de dollars, en hausse de 6 millions de dollars, ou 3,8 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de 2010, qui s'étaient chiffrés à 158 millions de dollars. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de la valeur des opérations sur cartes de crédit au troisième trimestre de 2011 et à la hausse des commissions d'interchange perçues qui en a résulté.
- Le résultat opérationnel du troisième trimestre de 2011 s'est établi à 24 millions de dollars, en baisse de 7 millions de dollars, ou 22,6 %, par rapport à celui du troisième trimestre de 2010, qui s'était chiffré à 31 millions de dollars. Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 10 millions de dollars au troisième trimestre de 2011, en baisse de 8 millions de dollars, ou 44,4 %, par rapport à celui du troisième trimestre de 2010, qui s'était chiffré à 18 millions de dollars. Ces reculs s'expliquent par les investissements considérables au chapitre de la commercialisation et les coûts d'acquisition de clientèle importants, qui s'inscrivent dans le cadre des investissements continus effectués par la société en vue de soutenir la croissance de son secteur Services financiers, en partie contrebalancés par une hausse des produits.

Table des matières

1	Résumé du troisième trimestre de 2011	26	États consolidés résumés des variations des capitaux propres
5	Énoncés prospectifs	27	Bilans consolidés résumés
7	Rapport de gestion	28	Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie
23	États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	29	Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités
24	Comptes consolidés résumés de résultat	58	Annexe aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités portant sur le ratio de couverture par le résultat
25	États consolidés résumés du résultat global		

Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel de Les Compagnies Loblaw limitée renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les bénéfices opérationnels, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « anticiper », « s'attendre à », « croire », « pouvoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres expressions semblables, qui se rapportent à la société ou à sa direction. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des faits historiques, mais reflètent plutôt les attentes actuelles de la société quant aux résultats et aux événements futurs.

Ces énoncés prospectifs sont assujettis à divers risques et incertitudes en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles, notamment :

- l'évolution de la conjoncture économique, dont le taux d'inflation ou de déflation, et les variations des taux d'intérêt et des taux de change;
- des changements dans les dépenses et les préférences des consommateurs;
- une intensification de la concurrence exercée par de nouveaux concurrents ou par des concurrents actuels;
- des changements dans les stratégies d'établissement des prix de la société ou de ses concurrents;
- l'incapacité des magasins franchisés de la société d'afficher la performance attendue;
- l'incapacité de réaliser une croissance des produits ainsi que les économies et l'efficacité opérationnelle prévues résultant des initiatives importantes de la société, notamment ses investissements dans les systèmes informatiques, la chaîne d'approvisionnement et d'autres mesures de compression des coûts, ou l'obtention de résultats imprévus associés à la mise en œuvre de ces initiatives;
- l'augmentation des coûts liés aux services publics et, notamment, à l'électricité et au carburant;
- l'incapacité de la société à mettre en œuvre avec succès les volets de son plan touchant l'infrastructure et les technologies de l'information, y compris les différentes étapes du déploiement de son progiciel de gestion intégré;
- l'incapacité de l'infrastructure informatique à soutenir les besoins de la société;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à atténuer l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- l'incapacité à mener à bien les projets importants en temps opportun, notamment le lancement de produits novateurs et reformulés ou la rénovation et l'ouverture de magasins;
- l'incapacité de la chaîne d'approvisionnement à répondre aux besoins des magasins de la société;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives, ce qui pourrait entraîner des arrêts de travail;
- la modification du cadre législatif et réglementaire dans lequel la société exerce ses activités, y compris les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la réduction des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance-médicaments publics et la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de respecter les lois et règlements s'appliquant à la société et à ses activités;
- l'adoption de nouvelles normes comptables et les changements dans l'utilisation des estimations comptables de la société;
- les fluctuations du bénéfice de la société par suite de la variation de la valeur de la rémunération fondée sur des actions et des contrats à terme sur capitaux propres relatifs à ses actions ordinaires;
- les changements dans les passifs d'impôts de la société, notamment l'impôt sur le résultat, ainsi que dans les passifs liés à la réglementation et aux taxes à la consommation, y compris les changements découlant des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts ou des cotisations futures;

- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments;
- l'incapacité de la société à recouvrer ses créances sur cartes de crédit;
- toute cotisation que la société pourrait être tenue de verser à ses régimes de retraite agréés à prestations définies par capitalisation en sus des cotisations qu'elle envisage de verser à l'heure actuelle;
- l'incapacité de la société à recruter et à garder à son emploi des dirigeants clés;
- les questions d'approvisionnement et de contrôle de la qualité des fournisseurs;
- l'incapacité de la société de tenir des registres appropriés à l'appui de sa conformité aux règles, aux règlements et aux politiques comptables, fiscales ou juridiques.

Ces risques ainsi que d'autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, y compris à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du présent rapport de gestion ainsi que du rapport de gestion figurant dans le rapport annuel 2010 – revue financière de la société. Ces énoncés prospectifs reflètent les hypothèses actuelles de la direction à l'égard de ces risques et incertitudes et leur incidence respective sur la société.

En outre, d'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge sans importance à l'heure actuelle pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. La société n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les présents énoncés prospectifs que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure où la loi l'exige.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw limitée et de ses filiales (appelées collectivement la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2011 de la société et les notes y afférentes inclus dans le présent rapport trimestriel, avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le rapport annuel 2010 – revue financière de la société (le « rapport annuel 2010 »), ainsi qu'avec certaines informations complémentaires à fournir et qui sont présentées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes y afférentes du premier trimestre de 2011 et le rapport de gestion intermédiaire connexe.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2011 de la société et les notes y afférentes font partie des premiers états financiers consolidés annuels audités qui doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou « PCGR ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 et qui ont été établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 »), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et selon les méthodes comptables décrites ci-après. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 92 du rapport annuel 2010. En outre, le présent rapport trimestriel comprend les termes suivants : « dette nette¹⁾ sur le BAIIA¹⁾ sur une base annuelle », défini comme étant la dette nette¹⁾ divisée par le BAIIA¹⁾ cumulé des quatre derniers trimestres, « rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle¹⁾ », défini comme le résultat opérationnel cumulé des quatre derniers trimestres divisé par l'actif net moyen¹⁾, « rendement des capitaux propres moyens sur une base annuelle », défini comme le bénéfice net cumulé attribuable aux actionnaires ordinaires pour les quatre derniers trimestres divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires, « rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre », défini comme les intérêts gagnés sur les créances sur cartes de crédit divisés par le nombre de jours au cours du trimestre, multipliés par 365 et divisés par le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre et « taux annualisé des pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre », défini comme le total des pertes sur créances sur cartes de crédit divisé par le nombre de jours au cours du trimestre, multiplié par 365 et divisé par le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre.

Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion prennent en compte l'information à jour jusqu'au 15 novembre 2011, sauf indication contraire.

En raison de la transition aux IFRS réalisée en date du 2 janvier 2011, tous les chiffres correspondants pour 2010 qui ont été présentés précédemment dans les états financiers consolidés préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens ») ont été retraités afin de les rendre conformes aux IFRS. Des informations supplémentaires sur la transition aux IFRS et sur son incidence sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de la société sont présentées à la note 15 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2011 de la société.

Par suite de cette transition, la société compte actuellement deux secteurs opérationnels à présenter :

- le secteur **Vente au détail**, qui comprend principalement les produits alimentaires, ainsi que les produits pharmaceutiques, les postes d'essence, les vêtements et les autres articles de marchandise générale;
- le secteur **Services financiers**, qui comprend les services de cartes de crédit, le programme de fidélisation de la clientèle, les services de courtage d'assurance, les services bancaires aux particuliers offerts par l'intermédiaire d'une grande banque à charte canadienne, les services de dépôts ainsi que les services de télécommunications.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 20 du présent rapport.

Résultats opérationnels consolidés

Pour les périodes closes le 8 octobre 2011 et le 9 octobre 2010 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011 (16 semaines)	2010 (16 semaines)	Variation (en pourcentage)	2011 (40 semaines)	2010 (40 semaines)	Variation (en pourcentage)
Produits	9 727 \$	9 535 \$	2,0 %	23 877 \$	23 717 \$	0,7 %
Résultat opérationnel	421	389	8,2 %	1 069	1 023	4,5 %
Bénéfice net	236	197	19,8 %	595	510	16,7 %
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,84	0,71	18,3 %	2,11	1,84	14,7 %
Marge opérationnelle	4,3 %	4,1 %		4,5 %	4,3 %	
BAIIA ¹⁾	639 \$	581 \$	10,0 %	1 598 \$	1 499 \$	6,6 %
Marge du BAIIA ¹⁾	6,6 %	6,1 %		6,7 %	6,3 %	

Produits Les produits se sont établis à 9 727 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2011, comparativement à 9 535 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2010. Cette augmentation de 2,0 % résulte de la hausse des produits tirés du secteur Vente au détail et du secteur Services financiers, comme il est décrit ci-dessous. Les produits se sont établis à 23 877 millions de dollars pour les trois premiers trimestres de l'exercice, en hausse de 0,7 % par rapport à la période correspondante de 2010.

Résultat opérationnel Pour le troisième trimestre de 2011, le résultat opérationnel s'est établi à 421 millions de dollars, en hausse de 32 millions de dollars, ou 8,2 %, par rapport à celui du troisième trimestre de 2010. La marge opérationnelle s'est chiffrée à 4,3 % au troisième trimestre de 2011, en comparaison de 4,1 % au troisième trimestre de 2010. Le résultat opérationnel pour l'exercice 2011 à ce jour a augmenté de 46 millions de dollars, ou 4,5 %, pour se chiffrer à 1 069 millions de dollars. Ce résultat opérationnel a donné lieu à une marge opérationnelle de 4,5 %, comparativement à une marge opérationnelle de 4,3 % pour la période correspondante de 2010. Le résultat opérationnel du secteur Vente au détail inscrit pour le troisième trimestre et pour l'exercice à ce jour s'est respectivement accru de 39 millions de dollars et de 79 millions de dollars, mais cette hausse a été neutralisée par les investissements continus au cours de ces deux périodes en vue de soutenir la croissance du secteur Services financiers, ce qui a donné lieu à une diminution du résultat opérationnel de 7 millions de dollars pour le troisième trimestre et de 33 millions de dollars pour l'exercice à ce jour.

Le résultat opérationnel consolidé comprend les éléments suivants :

- des coûts marginaux de 19 millions de dollars (70 millions de dollars pour l'exercice à ce jour) liés à l'investissement de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement. Ces coûts incluent les charges suivantes :
 - un montant de 55 millions de dollars pour le troisième trimestre (40 millions de dollars en 2010) et de 129 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (90 millions de dollars en 2010) lié aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 - un montant de 89 millions de dollars pour le troisième trimestre (80 millions de dollars en 2010) et de 226 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (192 millions de dollars en 2010) se rapportant à des coûts supplémentaires liés à la chaîne d'approvisionnement et aux technologies de l'information;
 - un montant de néant pour le troisième trimestre (5 millions de dollars en 2010) et de 23 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (26 millions de dollars en 2010) lié à des changements apportés au réseau de distribution.
- une charge de 15 millions de dollars pour le troisième trimestre (9 millions de dollars en 2010) et de 23 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (25 millions de dollars en 2010) attribuable à l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres;
- une charge de 12 millions de dollars liée à la conversion de certains magasins de format conventionnel de l'Ontario en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace, conformément aux modalités des conventions collectives ratifiées au troisième trimestre de 2010, lorsque la société avait engagé des coûts de 17 millions de dollars à l'égard de cette ratification;
- un profit de 14 millions de dollars découlant de la vente d'une partie d'un bien immobilier situé à North Vancouver, en Colombie-Britannique.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 20 du présent rapport.

Depuis le début de l'exercice, le résultat opérationnel consolidé a été touché par les éléments suivants :

- une charge de 15 millions de dollars comptabilisée au deuxième trimestre de 2011 à l'égard de certaines questions relatives à des taxes à la consommation datant d'exercices précédents;
- une charge de 8 millions de dollars liée à des coûts engagés au premier trimestre de 2011 relativement au remaniement interne de l'entreprise visant les deux principaux formats de magasins de la société, soit le format escompte et le format conventionnel;
- une charge de dépréciation d'immobilisations corporelles de 26 millions de dollars comptabilisée en 2010 relativement à des changements apportés au réseau de distribution de la société.

Le BAIIA¹⁾ du troisième trimestre de 2011 a augmenté de 58 millions de dollars, ou 10,0 %, pour se chiffrer à 639 millions de dollars, comparativement à 581 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2010. La marge du BAIIA¹⁾ s'est également accrue, passant de 6,1 % au troisième trimestre de 2010 à 6,6 % au troisième trimestre de 2011. Le BAIIA¹⁾ dégagé pour l'exercice à ce jour a augmenté de 99 millions de dollars, ou 6,6 %, pour se chiffrer à 1 598 millions de dollars, en comparaison de 1 499 millions de dollars pour la période correspondante de 2010. La marge du BAIIA¹⁾ dégagée pour l'exercice à ce jour s'est également accrue, passant de 6,3 % en 2010 à 6,7 % en 2011.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Pour le troisième trimestre de 2011, le montant comptabilisé au titre des charges d'intérêts nettes et autres charges financières s'est établi à 95 millions de dollars, en baisse de 7 millions de dollars, ou 6,9 %, par rapport à celui comptabilisé au troisième trimestre de 2010. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution des charges d'intérêts en raison du remboursement d'un billet à moyen terme à 6,50 % de 350 millions de dollars, lequel a été en partie contrebalancé par une hausse des charges d'intérêt découlant des émissions réalisées aux termes du programme de certificats de placement garanti (« CPG ») de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »). Le montant comptabilisé au titre des charges d'intérêts nettes et autres charges financières s'est établi à 246 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en baisse de 24 millions de dollars, ou 8,9 %, par rapport à celui comptabilisé pour la période correspondante de 2010. Cette diminution est essentiellement attribuable à la diminution nette de la dette à long terme au premier trimestre de 2011 par rapport à 2010, de même qu'à l'augmentation des produits d'intérêts nets gagnés sur les instruments dérivés financiers.

Impôt sur le résultat Le taux d'impôt effectif s'est établi à 27,6 % pour le troisième trimestre de 2011 (31,4 % en 2010) et à 27,7 % pour l'exercice 2011 à ce jour (32,3 % en 2010). Ces diminutions par rapport aux périodes correspondantes de 2010 s'expliquent essentiellement par les nouvelles réductions des taux d'imposition prévus par la loi du gouvernement fédéral et du gouvernement de l'Ontario et par une diminution de la charge d'impôt sur le résultat liée à certaines questions fiscales datant d'exercices précédents.

Bénéfice net Le bénéfice net a atteint 236 millions de dollars au troisième trimestre de 2011, en hausse de 39 millions de dollars, ou 19,8 %, par rapport à celui inscrit pour le troisième trimestre de 2010. Pour l'exercice 2011 à ce jour, le bénéfice net s'est chiffré à 595 millions de dollars, en hausse de 85 millions de dollars, ou 16,7 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2010. Le bénéfice net de base par action ordinaire du troisième trimestre de 2011 a augmenté de 0,13 \$, ou 18,3 %, pour se chiffrer à 0,84 \$, comparativement à 0,71 \$ au troisième trimestre de 2010. Le bénéfice net par action ordinaire de l'exercice 2011 à ce jour a quant à lui progressé de 0,27 \$, ou 14,7 %, pour se chiffrer à 2,11 \$, comparativement à 1,84 \$ pour la période correspondante de 2010.

Le bénéfice net de base par action ordinaire du troisième trimestre de 2011 et de l'exercice à ce jour a été touché par les éléments suivants :

- une charge de 0,05 \$ (0,18 \$ pour l'exercice à ce jour) découlant des coûts marginaux liés à l'investissement de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement;
- une charge de 0,05 \$ pour le troisième trimestre (0,02 \$ en 2010) et de 0,07 \$ pour l'exercice à ce jour (0,06 \$ en 2010) au titre de l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres;
- une charge de 0,03 \$ comptabilisée pour le troisième trimestre et l'exercice à ce jour relativement à la conversion de certains magasins de format conventionnel de l'Ontario aux termes des conventions collectives ratifiées au troisième trimestre de 2010 et une charge de 0,04 \$ comptabilisée au troisième trimestre de 2010 relativement aux coûts liés à la ratification des conventions collectives;
- un bénéfice de 0,04 \$ comptabilisé pour le troisième trimestre et l'exercice à ce jour par suite de la vente d'une partie d'un bien immobilier situé à North Vancouver, en Colombie-Britannique;
- une charge de 0,04 \$ pour l'exercice à ce jour (néant en 2010) liée à certaines questions relatives à des taxes à la consommation datant d'exercices précédents;
- une charge de 0,02 \$ pour l'exercice à ce jour (néant en 2010) liée au remaniement interne de l'entreprise;
- une charge de néant pour l'exercice à ce jour (0,06 \$ en 2010) au titre de la dépréciation d'immobilisations corporelles.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 20 du présent rapport.

Secteurs opérationnels à présenter

Vente au détail

Pour les périodes closes le 8 octobre 2011 et le 9 octobre 2010 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)						
	2011 (16 semaines)	2010 (16 semaines)	Variation (en pourcentage)	2011 (40 semaines)	2010 (40 semaines)	Variation (en pourcentage)
Chiffre d'affaires	9 563 \$	9 377 \$	2,0 %	23 477 \$	23 314 \$	0,7 %
Marge brute	2 071	2 060	0,5 %	5 251	5 204	0,9 %
Résultat opérationnel	397	358	10,9 %	1 015	936	8,4 %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables	1,3 %	(0,4 %)		0,4 %	(0,3 %)	
Marge brute (en pourcentage)	21,7 %	22,0 %		22,4 %	22,3 %	
Marge opérationnelle	4,2 %	3,8 %		4,3 %	4,0 %	

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires a augmenté de 2,0 % pour s'établir à 9 563 millions de dollars au troisième trimestre de 2011, comparativement à 9 377 millions de dollars au troisième trimestre de 2010.

Les principaux éléments de la variation du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail entre le troisième trimestre de 2010 et le troisième trimestre de 2011 ont résulté des facteurs suivants :

- le chiffre d'affaires des magasins comparables s'est redressé de 1,3 % (baisse de 0,4 % en 2010);
- le chiffre d'affaires des produits alimentaires a connu une croissance modeste;
- le chiffre d'affaires tiré des produits pharmaceutiques a légèrement diminué, en raison de l'ajout de certains nouveaux médicaments sur ordonnance à la liste des médicaments génériques et des changements réglementaires adoptés dans plusieurs provinces en 2010 et en 2011;
- la majoration du prix de détail de l'essence et la légère hausse du volume des ventes ont généré une forte croissance du chiffre d'affaires des postes d'essence;
- le chiffre d'affaires tiré des articles de marchandise générale, à l'exception des vêtements, a légèrement fléchi, en raison d'une diminution continue de la superficie en pieds carrés et de l'optimisation de la gamme et de l'assortiment de produits;
- l'augmentation de la superficie en pieds carrés occupée par les vêtements a donné lieu à une croissance modérée du chiffre d'affaires;
- la société a enregistré une inflation interne moyenne trimestrielle modeste du prix des produits alimentaires au troisième trimestre de 2011, laquelle a été inférieure à l'inflation moyenne trimestrielle du prix des aliments de 4,9 % enregistrée au pays (1,3 % en 2010), calculée selon « l'indice des prix à la consommation pour l'achat d'aliments en magasins » (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins Loblaw. Au troisième trimestre de 2010, l'indice interne moyen trimestriel du prix des produits alimentaires de la société était demeuré stable;
- au cours du troisième trimestre de 2011, 7 magasins détenus par la société et magasins franchisés ont été ouverts et 2 magasins détenus par la société et magasins franchisés ont fermé leurs portes, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,1 million de pieds carrés, ou 0,2 % de la superficie.

Le chiffre d'affaires pour les trois premiers trimestres de 2011 s'est établi à 23 477 millions de dollars, en hausse de 0,7 %, ou 163 millions de dollars, comparativement à la période correspondante de 2010. Outre les facteurs trimestriels susmentionnés, les facteurs suivants expliquent cette hausse :

- le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 0,4 % (diminution de 0,3 % en 2010);
- au total, 16 magasins détenus par la société et magasins franchisés ont été ouverts et 6 magasins détenus par la société et magasins franchisés ont fermé leurs portes, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,3 million de pieds carrés, ou 0,6 %.

Marge brute La marge brute du troisième trimestre de 2011 s'est chiffrée à 2 071 millions de dollars, soit 21,7 % du chiffre d'affaires, en hausse de 11 millions de dollars comparativement à celle du troisième trimestre de 2010, qui s'était établie à 2 060 millions de dollars, soit 22,0 % du chiffre d'affaires. La diminution de la marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires au troisième trimestre de 2011, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, est principalement attribuable au plus grand volume de ventes à plus faible marge enregistré par les postes d'essence et à la hausse du coût du carburant. L'augmentation de 11 millions de dollars de la marge brute au troisième trimestre est essentiellement attribuable à l'augmentation du chiffre d'affaires, à l'amélioration de la rentabilité des produits de marques contrôlées, au raffermissement du dollar canadien, à la croissance et à la performance des magasins franchisés de la société et au reclassement, dans la marge brute, des indemnités professionnelles pharmaceutiques auparavant imputées aux frais de vente et charges générales et administratives. La hausse des coûts liés aux programmes de prix promotionnels et l'augmentation des frais de transport ont en partie neutralisé l'incidence favorable de ces améliorations.

Pour l'exercice à ce jour, la marge brute s'est établie à 5 251 millions de dollars, soit 22,4 % du chiffre d'affaires, en hausse de 47 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de 2010, qui s'était chiffrée à 5 204 millions de dollars, soit 22,3 % du chiffre d'affaires. Outre les facteurs trimestriels décrits ci-dessus, une plus grande efficacité au chapitre de la prévention des pertes et un meilleur rendement des activités de T&T Supermarket Inc. ont eu une incidence positive sur la marge brute et la marge brute exprimée en pourcentage dégagées pour l'exercice à ce jour. Ces facteurs favorables ont toutefois été partiellement contrebalancés par le moment de la mise en œuvre des programmes à l'intention des fournisseurs.

Résultat opérationnel Le résultat opérationnel s'est chiffré à 397 millions de dollars au troisième trimestre de 2011, en hausse de 39 millions de dollars, ou 10,9 %, par rapport à celui du troisième trimestre de 2010, qui s'était élevé à 358 millions de dollars. La marge opérationnelle du troisième trimestre de 2011 s'est établie à 4,2 %, comparativement à 3,8 % pour la même période en 2010. Pour l'exercice 2011 à ce jour, le résultat opérationnel s'est établi à 1 015 millions de dollars, en hausse de 79 millions de dollars, ou 8,4 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent et a donné lieu à une marge opérationnelle de 4,3 %, comparativement à une marge opérationnelle de 4,0 % pour la période correspondante de 2010.

La hausse du résultat opérationnel et de la marge opérationnelle tient principalement aux efficacités continues en matière de main-d'œuvre et de coûts opérationnels, à l'amélioration du rendement dégagé par la société sur ses investissements dans les franchisés, au profit comptabilisé à l'égard de la vente d'une partie d'un bien immobilier situé à North Vancouver, en Colombie-Britannique, et à l'augmentation de la marge brute dont il est question plus haut. Ces améliorations ont été partiellement contrebalancées par les pertes de change comptabilisées, par les coûts marginaux liés à l'investissement de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement, par les coûts liés à la conversion de certains magasins de format conventionnel de l'Ontario aux termes des conventions collectives ratifiées au troisième trimestre de 2010 et par l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres. Le résultat opérationnel du troisième trimestre de 2010 tenait compte de coûts liés à la ratification de conventions collectives en Ontario.

Le résultat opérationnel dégagé pour l'exercice 2011 à ce jour a en outre subi l'incidence de la charge liée à des taxes à la consommation qui avait été inscrite au deuxième trimestre de 2011 et de la charge liée au remaniement interne de l'entreprise qui avait été inscrite au premier trimestre de 2011. Le résultat opérationnel de la période correspondante de 2010 tenait compte d'une charge de dépréciation d'immobilisations corporelles découlant de changements apportés au réseau de distribution de la société.

Services financiers

Pour les périodes closes le 8 octobre 2011 et le 9 octobre 2010 (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011 (16 semaines)	2010 (16 semaines)	Variation (en pourcentage)	2011 (40 semaines)	2010 (40 semaines)	Variation (en pourcentage)
Produits	164 \$	158 \$	3,8 %	400 \$	403 \$	(0,7 %)
Résultat opérationnel	24	31	(22,6 %)	54	87	(37,9 %)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	10	18	(44,4 %)	17	55	(69,1 %)

Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 8 octobre 2011	Au 9 octobre 2010	Variation (en pourcentage)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	1 942 \$	1 927 \$	0,8 %
Créances sur cartes de crédit	1 911	1 855	3,0 %
Provision au titre des créances sur cartes de crédit	33	36	(8,3 %)
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	12,7 %	13,4 %	
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,3 %	5,8 %	

Produits Les produits dégagés pour le troisième trimestre de 2011 se sont établis à 164 millions de dollars, en hausse de 6 millions de dollars, ou 3,8 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de 2010, qui s'étaient élevés à 158 millions de dollars. Cette hausse résulte principalement de l'augmentation de la valeur des opérations sur cartes de crédit au cours du trimestre et de la hausse des commissions d'interchange perçues qui en a résulté. Pour l'exercice 2011 à ce jour, les produits se sont chiffrés à 400 millions de dollars, en baisse de 3 millions de dollars, ou 0,7 %, par rapport à ceux de 2010, qui s'étaient élevés à 403 millions de dollars. Cette baisse résulte principalement de la diminution des produits d'intérêts sur les cartes de crédit qui a résulté de l'amélioration des pratiques de paiement des clients attribuable à un changement de leurs habitudes et aux politiques de gestion du risque de crédit plus rigoureuses mises en œuvre en 2009, en partie contrebalancées par une hausse des commissions d'interchange attribuable à l'accroissement de la valeur des opérations sur cartes de crédit. Bien que ces facteurs aient donné lieu à un recul des produits pour l'exercice à ce jour, ils se sont répercutés favorablement sur le taux annualisé de pertes sur créances.

Résultat opérationnel et bénéfice avant impôt sur le résultat Le résultat opérationnel dégagé pour le troisième trimestre de 2011 s'est établi à 24 millions de dollars, en baisse de 7 millions de dollars, ou 22,6 %, par rapport à celui du troisième trimestre de 2010. (Pour l'exercice 2011 à ce jour, le résultat opérationnel s'est établi à 54 millions de dollars, en baisse de 33 millions de dollars, ou 37,9 %, par rapport à celui de l'exercice 2010.) Le bénéfice avant impôt sur le résultat dégagé pour le troisième trimestre de 2011 s'est établi à 10 millions de dollars, en baisse de 8 millions de dollars, ou 44,4 %, par rapport à celui du troisième trimestre de 2010. (Pour l'exercice 2011 à ce jour, le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 17 millions de dollars, en baisse de 38 millions de dollars, soit 69,1 %, par rapport à celui de la période correspondante de 2010.) Ces reculs s'expliquent par les investissements considérables au chapitre de la commercialisation et les coûts d'acquisition de clientèle importants, qui s'inscrivent dans les investissements continus effectués par la société en vue de soutenir la croissance de son secteur Services financiers.

Situation financière consolidée

Dette nette¹⁾ Au 8 octobre 2011, la dette nette¹⁾ s'élevait à 4 413 millions de dollars, comparativement à 4 565 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011. Cette hausse de 152 millions de dollars pour l'exercice à ce jour est attribuable aux flux de trésorerie positifs liés aux activités opérationnelles générés par le BAIIA positif¹⁾, au produit reçu de la vente d'immobilisations corporelles et à la trésorerie reçue à l'émission d'actions ordinaires aux termes du programme d'options sur actions de la société. Ces facteurs favorables ont toutefois été partiellement contrebalancés par les achats d'immobilisations corporelles, les intérêts versés sur les emprunts, les dividendes en trésorerie versés au cours de l'exercice et le rachat des actions ordinaires de la société dans le cadre de son programme de rachat dans le cours normal des activités.

Ratios financiers En raison de la transition aux IFRS le 2 janvier 2011, les ratios sur une base annuelle ne sont présentés que pour la période de 12 mois close le 8 octobre 2011 et l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011.

Le ratio de la dette nette¹⁾ sur les capitaux propres¹⁾ de la société s'établissait à 0,72:1 à la clôture du troisième trimestre de 2011, comparativement à 0,82:1 à la clôture du troisième trimestre de 2010. La baisse de ce ratio est attribuable à la diminution de la dette nette¹⁾ et à l'augmentation du bénéfice net dont il est fait mention ci-dessus.

Le ratio de la dette nette¹⁾ sur le BAIIA¹⁾ sur une base annuelle est demeuré stable, s'établissant à 2,1 fois à la clôture du troisième trimestre de 2011, en comparaison de 2,3 fois à la clôture de l'exercice de 2010. La baisse de ce ratio est attribuable à la diminution de la dette nette¹⁾ et à l'augmentation du BAIIA¹⁾ sur une base annuelle.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 20 du présent rapport

Rapport de gestion

La réduction des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et l'augmentation du résultat opérationnel dont il est question ci-dessus résultent d'une amélioration du ratio de couverture, qui est passé de 3,8 fois à la clôture du troisième trimestre de 2010 à 4,3 fois à la clôture du troisième trimestre de 2011.

Le rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle¹⁾ s'est établi à 12,2 % pour le troisième trimestre de 2011, en comparaison de 12,0 % pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011. La hausse de ce ratio est attribuable à l'augmentation du résultat opérationnel sur une base annuelle, qui a été en partie contrebalancée par la hausse de l'actif net moyen.

Le rendement des capitaux propres moyens sur une base annuelle s'établissait à 13,4 % à la clôture du troisième trimestre de 2011, comparativement à 12,6 % à la clôture de l'exercice 2010. Cette hausse s'explique par l'augmentation du bénéfice net sur une base annuelle, partiellement contrebalancée par l'augmentation des capitaux propres moyens.

Contrat à terme sur capitaux propres Au 8 octobre 2011, Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale en propriété exclusive de la société, détenait des contrats à terme sur capitaux propres visant le rachat de 1,5 million d'actions ordinaires de la société (1,5 million au 9 octobre 2010 et 1,5 million au 1^{er} janvier 2011) à un prix moyen à terme de 56,22 \$ (56,27 \$ au 9 octobre 2010 et 56,26 \$ au 1^{er} janvier 2011), y compris des charges d'intérêts de néant par action ordinaire (0,05 \$ au 9 octobre 2010 et 0,04 \$ au 1^{er} janvier 2011). Au 8 octobre 2011, les intérêts cumulés et la perte de marché latente, d'un total de 29 millions de dollars (23 millions de dollars au 9 octobre 2010 et 24 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011), étaient inclus dans les fournisseurs et autres passifs.

Situation de trésorerie et sources de financement

Principaux éléments des rentrées et des sorties de fonds

Pour les périodes closes le 8 octobre 2011 et le 9 octobre 2010 (non audité) (en millions de dollars canadiens)	2011 (16 semaines)	2010 (16 semaines)	Variation	2011 (40 semaines)	2010 (40 semaines)	Variation
Rentrées (sorties) de fonds liées aux :						
Activités opérationnelles	694 \$	678 \$	16 \$	1 194 \$	1 446 \$	(252) \$
Activités d'investissement	(363)	(722)	359	(442)	(1 042)	600
Activités de financement	(125)	(144)	19	(627)	(399)	(228)

Rentrées de fonds liées aux activités opérationnelles Pour le troisième trimestre de 2011, les rentrées de fonds liées aux activités opérationnelles se sont chiffrées à 694 millions de dollars, ce qui tient compte d'un BAIIA¹⁾ de 639 millions de dollars et d'une augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 136 millions de dollars. À 694 millions de dollars, les rentrées de fonds liées aux activités opérationnelles ont augmenté de 16 millions de dollars au troisième trimestre de 2011 par rapport à celles du trimestre correspondant de 2010, qui s'étaient établies à 678 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, les rentrées de fonds liées aux activités opérationnelles se sont chiffrées à 1 194 millions de dollars, en baisse de 252 millions de dollars par rapport à celles de la période correspondante de 2010, qui s'étaient établies à 1 446 millions de dollars. Cette hausse des rentrées de fonds liées aux activités opérationnelles enregistrée pour les neuf premiers mois de 2010 est essentiellement attribuable aux politiques de gestion des fournisseurs plus rigoureuses en ce qui a trait aux fournisseurs et autres passifs de la société, politiques qui ont donné lieu à une réduction des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Ces politiques ont été maintenues en 2011 et, par conséquent, n'ont eu aucune incidence sur la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Cette baisse d'un exercice à l'autre a été en partie contrebalancée par une hausse du BAIIA¹⁾ et une réduction de l'impôt sur le résultat payé en 2011 par rapport à celui payé en 2010.

Sorties de fonds liées aux activités d'investissement Pour le troisième trimestre de 2011, les sorties de fonds liées aux activités d'investissement se sont établies à 363 millions de dollars, comparativement à 722 millions de dollars en 2010. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des dépôts de garantie en 2011, en comparaison d'une hausse en 2010 en prévision du remboursement des billets d'*Eagle Credit Card Trust* au premier trimestre de 2011, ainsi qu'à la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 20 du présent rapport

Pour l'exercice à ce jour, les sorties de fonds liées aux activités d'investissement se sont chiffrées à 442 millions de dollars, comparativement à 1 042 millions de dollars pour la période correspondante de 2010. Cette variation enregistrée pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable à la baisse des dépôts de garantie découlant du remboursement des billets d'*Eagle Credit Card Trust* au premier trimestre de 2011 ainsi qu'à la diminution des placements à court terme et des acquisitions d'immobilisations corporelles.

Sorties de fonds liées aux activités de financement Pour le troisième trimestre de 2011, les sorties de fonds liées aux activités de financement se sont chiffrées à 125 millions de dollars, en comparaison de 144 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2010. Cette baisse de 19 millions de dollars s'explique par l'émission de CPG par la Banque PC en 2011 et par la diminution des intérêts versés, partiellement contrebalancées par les paiements de dividendes et le rachat d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

Pour l'exercice à ce jour, les sorties de fonds liées aux activités de financement se sont chiffrées à 627 millions de dollars, en comparaison de 399 millions de dollars en 2010. En 2011, les remboursements nets plus élevés sur la dette à long terme ont consisté essentiellement en remboursements de billets de série 2006-I d'*Eagle Credit Card Trust* pour un total de 500 millions de dollars et en remboursements de billets à moyen terme à 6,50 % pour un total de 350 millions de dollars. Ces remboursements ont été partiellement contrebalancés par l'émission de CPG d'un montant de 259 millions de dollars par la Banque PC. En 2010, les remboursements sur la dette à long terme avaient consisté essentiellement en remboursements de billets à moyen terme à 7,10 % pour un total de 300 millions de dollars, partiellement contrebalancés par l'émission de billets à moyen terme à 5,22 % pour un total de 350 millions de dollars. L'augmentation des remboursements sur la dette à long terme en 2011 a été en partie contrebalancée par la titrisation de créances sur cartes de crédit en 2011 et le rachat de créances sur cartes de crédit titrisées en 2010.

Cotisations aux régimes de retraite à prestations définies postérieurs à l'emploi Au cours des trois premiers trimestres de 2011, la société a versé 83 millions de dollars (75 millions de dollars en 2010) à ses régimes de retraite agréés à prestations définies par capitalisation. La société prévoit verser des cotisations d'environ 17 millions de dollars à ces régimes d'ici la fin de 2011. Le montant réel versé pourrait différer de l'estimation selon les évaluations actuarielles qui seront réalisées et selon le rendement du marché et les exigences réglementaires.

Sources de financement

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités opérationnelles et les montants qu'elle peut prélever sur sa facilité de crédit engagée de 800 millions de dollars (la « facilité de crédit ») lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités, y compris le fonds de roulement, la capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières, au cours des 12 prochains mois. La plupart du temps, la société satisfait à ses besoins de financement à long terme principalement par l'entremise de son programme de billets à moyen terme. Elle peut refinancer sa dette à long terme qui arrive à échéance par l'émission de billets à moyen terme si les conditions du marché le permettent, ou elle peut envisager d'autres solutions. Par ailleurs, comme elle jouit d'un accès raisonnablement facile aux marchés financiers, la société n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

La facilité de crédit de la société, qui arrive à échéance en mars 2013, comporte certaines clauses restrictives financières. Outre la trésorerie et les placements à court terme, cette facilité constitue la principale source de financement de la société. Les montants prélevés sur la facilité de crédit portent intérêt à des taux fondés sur les taux variables à court terme. Au 8 octobre 2011 et au 9 octobre 2010, la société n'avait prélevé aucun montant sur la facilité de crédit.

Au cours du troisième trimestre de 2011, la société a modifié les conventions relatives à sa facilité de crédit et aux billets totalisant 300 millions de dollars américains émis dans le cadre de son placement privé pour tenir compte de certains ajustements de transition aux IFRS dans son calcul des données financières servant à établir les ratios financiers prévus par ses clauses financières restrictives. Ces modifications ont largement contribué à neutraliser l'incidence des IFRS sur le calcul des ratios financiers. Au 8 octobre 2011, la société respectait toutes les clauses financières restrictives auxquelles elle était assujettie.

La Banque PC obtient également du financement à court et à long terme par l'intermédiaire de son programme de CPG. La Banque PC a vendu, par l'intermédiaire de courtiers indépendants, des CPG d'un montant de 80 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2011 (7 millions de dollars en 2010) et de 259 millions de dollars pour l'exercice 2011 à ce jour (7 millions de dollars en 2010). Au 8 octobre 2011, la société a comptabilisé, dans sa dette à long terme, des CPG en cours de 274 millions de dollars (7 millions de dollars au 9 octobre 2010; 18 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011), dont une tranche de 47 millions de dollars (3 millions de dollars au 9 octobre 2010; 5 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011) a été comptabilisée dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme. Au cours du troisième trimestre de 2011, des CPG de 3 millions de dollars (néant au 9 octobre 2010; néant au 1^{er} janvier 2011) sont arrivés à échéance et ont été remboursés.

Les cotes de solvabilité de la société présentées dans le rapport annuel 2010 n'ont pas changé au troisième trimestre de 2011. Après la clôture du troisième trimestre de 2011, Standard & Poor's a réaffirmé sa cote de solvabilité et sa perspective pour la société et Dominion Bond Rating Service a réaffirmé sa cote de solvabilité et sa tendance pour la société.

Après la clôture du troisième trimestre de 2011, la société a conclu une entente en vue de garantir, sous forme de trésorerie, certaines de ses facilités de crédit non engagées pour au plus 85 millions de dollars, ce qui s'est traduit par une diminution des coûts.

Fiducies de titrisation indépendantes La Banque PC participe à divers programmes de titrisation, qui constituent la principale source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. Aux termes de ces programmes de titrisation, une partie de la participation totale dans les créances sur cartes de crédit est vendue à certaines fiducies de titrisation indépendantes aux termes d'ententes de copropriété. La Banque PC tantôt acquiert des créances sur cartes de crédit auprès des fiducies de titrisation indépendantes, tantôt leur en vend, selon ses besoins en matière de financement. Au cours du troisième trimestre de 2011, la Banque PC a modifié l'échéance de l'une des ententes conclues avec les fiducies de titrisation indépendantes, qui était prévue pour le troisième trimestre de 2012, pour la repousser au troisième trimestre de 2014. Cette modification n'a eu aucune incidence importante sur les autres modalités de l'entente.

Outre les créances sur cartes de crédit titrisées par la Banque PC, le recours des fiducies de titrisation indépendantes se limite aux lettres de garantie ayant fait l'objet d'un arrangement par la société, d'un montant de 81 millions de dollars au 8 octobre 2011 (103 millions de dollars au 9 octobre 2010; 48 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011), fondé sur une partie du montant titrisé.

Fiducie de financement indépendante Au cours du deuxième trimestre de 2011, la facilité de crédit engagée renouvelable de 475 millions de dollars, qui constitue la source de financement de la fiducie de financement indépendante, a été renouvelée et prorogée pour une période de trois ans. Par suite de ce renouvellement, le rehaussement de crédit de la société a été ramené de 15 % à 10 %. Les autres modalités sont demeurées essentiellement inchangées.

Dividendes Au troisième trimestre de 2011, le conseil d'administration de la société (le « Conseil ») a déclaré un dividende de 0,21 \$ par action ordinaire (0,21 \$ en 2010), payable le 1^{er} octobre 2011, ainsi qu'un dividende de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A (0,37 \$ en 2010), payable le 30 octobre 2011. Pour l'exercice 2011 à ce jour, le Conseil de la société a déclaré des dividendes totalisant 0,63 \$ par action ordinaire (0,63 \$ en 2010), ainsi qu'un dividende de 1,12 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A (1,12 \$ en 2010). À la date de déclaration des dividendes, la société indique sur son site web (loblaw.ca) la désignation des dividendes admissibles et non admissibles conformément à la position administrative de l'Agence du revenu du Canada. Après la clôture du troisième trimestre de 2011, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action ordinaire, payable le 30 décembre 2011, ainsi qu'un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, payable le 31 janvier 2012.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités La société a racheté, aux fins d'annulation, 526 267 de ses actions ordinaires au troisième trimestre de 2011 (aucune en 2010) et 606 267 actions ordinaires pour l'exercice à ce jour (aucune en 2010). Depuis le début de l'exercice, la société a affecté 22 millions de dollars au rachat d'actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une charge de 19 millions de dollars dans les résultats non distribués au titre de la prime sur les actions ordinaires, ainsi qu'à une réduction de 3 millions de dollars du capital social ordinaire. Au cours du deuxième trimestre de 2011, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto, d'au plus 14 096 437 de ses actions ordinaires (13 865 435 en 2010), ou la conclusion d'instruments dérivés de capitaux propres à cette fin, représentant environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux statuts et règlements de la Bourse de Toronto, la société peut racheter ses actions à un prix égal à leur cours à la date de l'acquisition.

Régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») Au cours du troisième trimestre de 2011, la société n'a émis aucune action ordinaire sur le capital autorisé aux termes du RRD (2 193 185 actions ordinaires en 2010), ce qui n'a donc entraîné aucune augmentation de ses capitaux propres (augmentation de 84 millions de dollars en 2010). Pour l'exercice 2011 à ce jour, la société a émis, aux termes du RRD, 1 142 380 actions ordinaires (3 313 638 en 2010) sur le capital autorisé à un escompte de 3 % par rapport au cours du marché, ce qui a entraîné une augmentation de ses capitaux propres de 43 millions de dollars (125 millions de dollars en 2010). Au premier trimestre de 2011, le Conseil avait approuvé la cessation du RRD de la société après le paiement du dividende du 1^{er} avril 2011. Depuis 2009, des capitaux propres sous forme d'actions ordinaires d'environ 330 millions de dollars ont été mobilisés aux termes du RRD.

Résultats opérationnels trimestriels

Conformément à une pratique comptable ayant cours dans le secteur de la distribution alimentaire, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices 2011, 2010 et 2009 comptent 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Le tableau qui suit résume les principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres. Cette information a été établie conformément aux IFRS, sauf pour l'information se rapportant à l'exercice 2009, qui a été établie selon les PCGR canadiens, comme il est indiqué dans le tableau.

Résumé des résultats consolidés trimestriels

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2011 (16 semaines)	2010 (16 semaines)	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines - PCGR canadiens)
Produits	9 727 \$	9 535 \$	7 278 \$	7 269 \$	6 872 \$	6 913 \$	7 119 \$	7 311 \$
Bénéfice net	236 \$	197 \$	197 \$	181 \$	162 \$	132 \$	165 \$	165 \$
Bénéfice net par action ordinaire								
De base (en dollars)	0,84 \$	0,71 \$	0,70 \$	0,65 \$	0,58 \$	0,48 \$	0,59 \$	0,60 \$
Dilué (en dollars)	0,83 \$	0,70 \$	0,69 \$ ¹⁾	0,64 \$	0,56 \$	0,45 \$	0,58 \$	0,59 \$
Inflation nationale moyenne du prix des aliments (évaluée par l'IPC)	4,9 %	1,3 %	4,0 %	0,3 %	2,5 %	0,7 %	1,5 %	1,6 %
Croissance (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables	1,3 %	(0,4 %)	(0,4 %)	(0,3 %)	(0,1 %)	0,3 %	(1,6 %)	(7,8 %) ²⁾

1) Chiffre modifié pour tenir compte d'ajustements non significatifs.

2) Le trimestre correspondant de 2008 comptait 13 semaines.

Depuis le quatrième trimestre de 2009, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,4 million de pieds carrés pour se fixer à 50,9 millions de pieds carrés.

La variation du bénéfice net trimestriel reflète les opérations sous-jacentes qu'a réalisées la société et l'incidence de charges spécifiques, notamment l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres, des coûts liés à l'investissement supplémentaire dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement, des charges liées au remaniement interne de l'entreprise, des charges liées à certaines questions relatives à des taxes à la consommation datant d'exercices précédents, des charges de dépréciation d'immobilisations corporelles, des profits comptabilisés à la vente d'immobilisations corporelles et des charges relatives aux conventions collectives. Les résultats des troisième et quatrième trimestres de 2010 ont subi les pressions exercées par les investissements dans les prix. Le bénéfice net trimestriel est aussi fonction du caractère saisonnier des activités et du calendrier des jours fériés. C'est au quatrième trimestre que cette saisonnalité se fait le plus sentir, et au premier trimestre où elle a le moins d'effet.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôles et de procédures de communication de l'information adéquat visant à donner une assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et au caractère adéquat de la préparation des rapports financiers à des fins externes conformément aux PCGR.

Rapport de gestion

Au moment de concevoir et d'évaluer ces contrôles, il faut considérer qu'en raison de ses limites inhérentes, un système de contrôle, aussi bien conçu et exercé qu'il puisse l'être, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés sont atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement au moment d'évaluer les contrôles et procédures.

Au cours du troisième trimestre de 2011, aucun changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

Risques d'entreprise et gestion des risques

Une description détaillée des risques opérationnels et financiers et des stratégies de gestion des risques figure à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » à la page 20 du rapport de gestion annuel, ainsi qu'à la note 25 du rapport annuel 2010 de la société. Le texte qui suit présente une mise à jour de ces risques et stratégies de gestion des risques.

Déploiement du progiciel de gestion intégré (« PGI ») et d'autres systèmes La société poursuit l'importante mise à niveau de son infrastructure de technologie de l'information. En 2010, elle a entrepris le déploiement d'un nouveau PGI. Ce projet, de concert avec la mise en œuvre des autres systèmes prévue pour 2011 et les années subséquentes, fait partie de l'un des plus vastes programmes d'infrastructure technologique jamais lancés par la société et est essentiel à la réalisation de ses stratégies de croissance à long terme. Au cours du premier trimestre de 2011, la société a combiné et simplifié son PGI et d'autres mises en œuvre de systèmes importantes. Puis, au cours des deuxième et troisième trimestres de 2011 et après la clôture du troisième trimestre de 2011, elle a franchi avec succès les dernières étapes fondamentales du déploiement de son PGI portant sur l'organisation de la mise en marché, ce qui comprenait plusieurs améliorations cruciales et fonctionnalités élargies d'ordre opérationnel se rapportant au référencement des produits de marchandisage de la société. L'exercice 2011 demeure un exercice crucial pour le déploiement du PGI, puisque c'est au cours de cet exercice que la société visera plus particulièrement à s'assurer de l'intégrité des données tout au long du processus de conversion, tout en se préparant à enregistrer une activité accrue sur son PGI dès 2012. Le déploiement complet du PGI demandera encore des efforts soutenus et des investissements substantiels. L'incapacité de la société à assurer une migration réussie de ses anciens systèmes à ses nouveaux systèmes pourrait nuire à sa réputation et avoir des répercussions défavorables sur ses activités, son chiffre d'affaires et sa performance financière. Toute défaillance ou panne des systèmes de technologie de l'information de la société durant le déploiement du PGI ou d'autres nouveaux systèmes pourrait entraîner la non-disponibilité de données pertinentes et fiables sur lesquelles la direction puisse fonder sa planification stratégique et sa gestion des activités quotidiennes, ce qui pourrait entraîner une forte perturbation des affaires et, même, se solder par des pertes financières. En outre, l'incapacité à mettre en œuvre les processus nécessaires au bon fonctionnement du PGI pourrait causer des inefficiences et des recouvrements avec les processus existants.

Gestion du changement Au premier trimestre de 2011, la société a lancé une nouvelle structure organisationnelle axée sur ses deux principaux formats de magasins, soit le format escompte et le format conventionnel. En outre, elle a accueilli son nouveau président le 2 août 2011. L'incapacité de mettre à exécution adéquatement les différentes initiatives et de gérer le changement pourrait accroître le risque de mécontentement de la clientèle, ce qui pourrait nuire à la réputation, aux activités et à la performance financière de la société. L'incapacité à intégrer adéquatement et en temps utile plusieurs grands projets complexes pourrait être néfaste pour les activités de la société. Si les collègues ne parvenaient pas à concevoir et à exécuter de nouveaux rôles, processus et disciplines, il est possible que la société ne soit pas toujours en mesure de réaliser les économies de coûts et les autres avantages attendus de ses projets.

Fiscalité et réglementation La société est régulièrement assujettie aux vérifications fiscales et réglementaires de divers organismes gouvernementaux et organismes de réglementation. Par conséquent, il pourrait arriver que les administrations fiscales et les organismes de réglementation ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus ou qu'ils modifient la législation, ce qui pourrait donner lieu à des avis de cotisations ou de nouvelles cotisations. Ces avis de cotisations ou de nouvelles cotisations pourraient avoir une incidence importante sur la société au cours des périodes futures. Au cours du deuxième trimestre de 2011, la société a été informée par Revenu Québec qu'un montant lié à certaines questions relatives à des taxes à la consommation datant d'exercices précédents ferait l'objet d'une nouvelle cotisation. Elle a également reçu un avis de nouvelle cotisation de Revenu Québec portant sur certains crédits de taxes à la consommation précédemment réclamés. Après la clôture du troisième trimestre de 2011, la société a reçu de Revenu Québec l'avis de nouvelle cotisation définitif, lequel ne s'est pas traduit par une charge importante pour la société.

En 2010 et en 2011, les gouvernements provinciaux du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta, de la Saskatchewan, de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique ont apporté des modifications à la réglementation concernant les prix des médicaments génériques sur ordonnance payés par les gouvernements provinciaux en vertu de leur régime d'assurance-médicaments public. Ces modifications se traduisent par une réduction du

coût des médicaments génériques assumé par les régimes d'assurance-médicaments provinciaux. En outre, le système ontarien actuel, selon lequel les fabricants de médicaments versent des indemnités professionnelles aux pharmaciens, sera éliminé. Les modifications apportées viennent également réduire le coût des médicaments génériques payé par les particuliers ou réglé par l'entremise de régimes d'assurance privée payés par l'employeur. La société continue d'évaluer les moyens qui pourraient lui permettre d'atténuer l'incidence de ces modifications, notamment la mise en place de programmes visant l'ajout de nouveaux services et l'amélioration des services existants afin d'attirer des clients. Si la société ne parvenait pas à atténuer les répercussions négatives des modifications, ses résultats financiers pourraient s'en ressentir.

Cotisations au titre des prestations définies postérieures à l'emploi Pour assurer la gestion des actifs de ses régimes de retraite à cotisations définies, la société a recours aux services de gestionnaires professionnels de placements qui exercent leurs activités conformément aux procédures et politiques de placement prescrites par règlement, notamment en ce qui concerne les placements permis et la répartition des actifs. Les cotisations futures aux régimes de retraite à prestations définies de la société dépendent de plusieurs variables, y compris le rendement des actifs des régimes et le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs relatifs aux régimes. La société examine et évalue régulièrement le rendement des régimes ainsi que l'incidence de l'évolution des données démographiques, des marchés financiers et d'autres facteurs susceptibles d'influer sur les exigences de financement, les coûts des avantages futurs du personnel et les hypothèses actuarielles.

À ce jour en 2011, le taux d'actualisation et le rendement attendu des actifs se sont révélés inférieurs aux estimations établies au début de l'exercice. Par conséquent, les actifs et les passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi inscrits au bilan de la société ont été réévalués. Ces ajustements se sont traduits par la comptabilisation, au troisième trimestre, de pertes actuarielles avant impôt de 133 millions de dollars dans les autres éléments du résultat global (218 millions de dollars pour l'exercice à ce jour). Si les rendements sur les marchés financiers demeurent en deçà des niveaux attendus, ou si les taux d'actualisation n'augmentent pas, la société pourrait devoir verser, à l'égard de ses régimes de retraite à cotisations définies financés enregistrés, des cotisations futures d'un montant supérieur à ce qui est actuellement prévu, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa performance financière et ses flux de trésorerie.

Relations de travail Le personnel des magasins et des centres de distribution de la société est majoritairement syndiqué. La renégociation des conventions collectives peut entraîner des arrêts ou des ralentissements de travail qui, selon leur nature et leur durée, peuvent nuire à la performance financière de la société. En 2011, 49 conventions collectives représentant environ 15 000 collègues et employés des magasins franchisés de Loblaw viendront à échéance, dont l'une, qui représente à elle seule quelque 11 000 employés des franchisés *nofrills* en Ontario, est venue à échéance en juin 2011. Les négociations concernant le renouvellement de cette convention collective sont en cours. Au cours du troisième trimestre, un conciliateur du palier provincial a été désigné pour aider au bon déroulement du processus de négociation. Les parties ne sont parvenues à aucun accord et, après la clôture du trimestre, le syndicat a obtenu un mandat de grève par ses membres. Aucune date butoir n'a été communiquée en ce qui concerne cette grève, et la société s'attend à ce que le processus de négociation se poursuive jusqu'au quatrième trimestre de 2011. Il est impossible de prédire avec certitude l'issue de ces négociations ni la date à laquelle elles prendront fin. La société poursuivra également les négociations concernant les conventions collectives qui ont été reconduites au cours des derniers exercices. Bien que la société tente de réduire le nombre d'arrêts de travail et de conflits de travail en entamant un processus précoce de négociations, il est tout de même possible que des arrêts ou des ralentissements de travail surviennent.

Transition aux IFRS

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été établis selon les IFRS et l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, y compris les chiffres correspondants de 2010.

Les rapprochements préparés conformément à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, sont présentés à la note 15 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. Les rapprochements préparés conformément à l'IFRS 1 pour le premier trimestre de 2011, l'exercice 2010 et le bilan d'ouverture de 2010 en IFRS sont présentés à la note 16 du rapport du premier trimestre de 2011 de la société.

Normes comptables futures

États financiers consolidés Le 12 mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés*. Cette norme remplace en partie l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, qui porte sur la consolidation, et remplace intégralement l'interprétation 12 du Comité permanent d'interprétation (« SIC »), *Consolidation — entités ad hoc*. L'objectif de l'IFRS 10 est de définir la notion de contrôle et d'établir les principes fondamentaux permettant de déterminer dans quelles circonstances et de quelle manière les résultats d'une entité doivent être inclus dans un jeu d'états financiers consolidés. L'IAS 27 a été modifiée pour refléter les nouvelles exigences de l'IFRS 10. Seules les dispositions de l'IAS 27 concernant les états financiers individuels ont été maintenues telles quelles.

Partenariats Le 12 mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 11, *Partenariats*. L'IFRS 11 remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, de même que l'interprétation SIC-13, *Entités contrôlées en commun – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. L'IFRS 11 établit des principes qui se fondent sur une évaluation des droits et des obligations découlant d'un accord pour déterminer le partenariat et définit les exigences en matière de présentation auxquelles doivent se conformer les entités qui détiennent une participation dans des accords visant des activités contrôlées conjointement.

L'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées*, a été modifiée afin de refléter les dispositions des nouvelles normes IFRS 10 et IFRS 11.

Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités Le 12 mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*. Cette norme IFRS exige la présentation d'informations détaillées sur les participations d'une société dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées. L'IFRS 12 permet aux utilisateurs des états financiers d'une entité d'évaluer la nature et les risques liés aux participations que cette entité détient dans d'autres entités, de même que l'incidence de ces participations sur sa situation et sa performance financières.

L'IFRS 10, l'IFRS 11 et l'IFRS 12, ainsi que les modifications apportées à l'IAS 27 et à l'IAS 28, s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée de ces normes est autorisée, pourvu qu'elles soient toutes adoptées en même temps. Les entités sont toutefois autorisées à appliquer dans leurs états financiers l'une ou l'autre des exigences de l'IFRS 12 en matière d'informations à fournir sans pour autant adopter de façon anticipée l'ensemble des dispositions de l'IFRS 12. La société évalue actuellement l'incidence qu'auront ces nouvelles normes et modifications sur ses états financiers consolidés.

Évaluation de la juste valeur Le 12 mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Cette norme définit la juste valeur, prescrit un cadre unique pour les évaluations à la juste valeur en vertu des IFRS et précise les informations qui doivent être fournies à l'égard de ces évaluations. L'IFRS 13 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Son adoption anticipée est cependant autorisée. La société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Avantages du personnel Le 16 juin 2011, l'IASB a modifié l'IAS 19, *Avantages du personnel*, de façon à éliminer l'option de différer les profits et les pertes, à fournir des directives plus précises concernant l'évaluation des actifs des régimes et les obligations au titre des prestations définies, à simplifier la présentation des variations des actifs et des passifs découlant des régimes à prestations définies et à exiger la présentation de nouvelles informations sur les régimes à prestations définies. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. La société évalue actuellement l'incidence qu'auront ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Présentation des états financiers Le 16 juin 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Ces modifications resserrent les exigences de présentation des autres éléments du résultat global dans les états financiers, principalement en exigeant que les composantes des autres éléments du résultat global qui se rapportent aux éléments pouvant être reclassés dans le compte de résultat soient présentées séparément de celles qui se rapportent aux éléments qui demeurent dans les capitaux propres. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012. La société évalue actuellement l'incidence qu'auront ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Instruments financiers – Informations à fournir Le 7 octobre 2010, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, qui viennent étoffer les informations que les entités doivent fournir au sujet des transactions donnant lieu à des transferts d'actifs financiers. Ces nouvelles exigences s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011. La société les appliquera donc à ses états financiers du premier trimestre de 2012. La société évalue actuellement l'incidence qu'auront ces modifications sur les informations présentées dans ses états financiers.

Impôt différé – Recouvrement des actifs sous-jacents Le 20 décembre 2010, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui prévoient une exception aux principes généraux d'évaluation prescrits par l'IAS 12 pour les immeubles de placement évalués à la juste valeur. Ces nouvelles exigences s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. Comme la société a choisi de comptabiliser ses immeubles de placement au coût, ces modifications n'ont eu aucune incidence sur ses états financiers.

Instruments financiers Le 12 novembre 2009, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplacera éventuellement l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Le projet de remplacement de l'IAS 39, qui s'effectuera en trois étapes, a pour but d'améliorer et de simplifier la présentation des instruments financiers. La publication de l'IFRS 9 a marqué la première étape du projet. Cette norme, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013, fournit des directives sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. La société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette nouvelle norme sur ses états financiers.

Perspectives¹⁾

La société demeure déterminée à améliorer ses processus organisationnels dans un contexte de marché qui se fait de plus en plus concurrentiel. Elle continue d'axer ses efforts sur la mise en œuvre de ses programmes liés aux technologies de l'information et à la chaîne d'approvisionnement, et elle s'attend toujours à ce que les investissements liés à ces programmes aient des répercussions négatives sur son résultat opérationnel. Compte tenu de ses activités de restructuration, la société prévoit engager, au cours du quatrième trimestre, des coûts marginaux d'environ 20 millions de dollars au titre des investissements liés à l'infrastructure, et elle s'attend maintenant à ce que les coûts marginaux liés à ces investissements s'établissent à environ 90 millions de dollars pour l'exercice en entier, ce qui est inférieur aux 100 millions de dollars annoncés au deuxième trimestre de 2011. La société s'attend aussi à ce que les coûts devant découler de la conversion de certains magasins de format conventionnel de l'Ontario aux termes des conventions collectives totalisent entre 20 millions de dollars et 30 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2011, et entre 32 millions de dollars et 42 millions de dollars pour l'exercice 2011 en entier. En outre, l'application de la norme IFRS relative à la dépréciation des immobilisations corporelles, en remplacement de la norme correspondante prescrite par les PCGR canadiens auparavant en vigueur, pourrait entraîner une variation du bénéfice de la société. Au quatrième trimestre de 2010, la société avait comptabilisé un recouvrement de la charge de dépréciation de 7 millions de dollars. Les indicateurs observés à mesure que nous établissons les budgets définitifs des magasins au quatrième trimestre pourraient faire en sorte qu'il faille procéder à des tests de dépréciation des actifs, lesquels détermineraient si la société devra comptabiliser une perte de valeur ou un recouvrement pour 2011.

La société prévoit toujours engager des dépenses d'investissement d'environ 1 milliard de dollars en 2011. Les dépenses d'investissement engagées pour l'exercice à ce jour s'élèvent à 640 millions de dollars.

Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été déposées par voie électronique auprès de divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire de SEDAR et elles peuvent être consultées en ligne au sedar.com et auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le BAIIA et la marge du BAIIA, la dette nette, le ratio de la dette nette sur le BAIIA sur une base annuelle, le ratio de la dette nette sur les capitaux propres et le rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-après. Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

BAIIA et marge du BAIIA Le tableau qui suit rapproche le bénéfice avant impôt sur le résultat, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières, ainsi que les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « BAIIA ») avec le résultat opérationnel, lequel est rapproché du bénéfice net établi conformément aux PCGR et présenté dans les comptes consolidés résumés de résultat intermédiaires non audités pour les périodes de quarante semaines closes le 8 octobre 2011 et le 9 octobre 2010. La direction utilise le BAIIA pour évaluer le rendement des activités poursuivies de la société et sa capacité à générer des flux de trésorerie afin de financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

1) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » à la page 5.

Rapport de gestion

La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par les produits.

Pour les périodes closes le 8 octobre 2011 et le 9 octobre 2010 (non audité) (en millions de dollars canadiens)	2011 (16 semaines)	2010 (16 semaines)	2011 (40 semaines)	2010 (40 semaines)
Bénéfice net	236 \$	197 \$	595 \$	510 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Impôt sur le résultat	90	90	228	243
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	95	102	246	270
Résultat opérationnel	421	389	1 069	1 023
Ajouter l'incidence de l'élément suivant :				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	218	192	529	476
BAIIA	639 \$	581 \$	1 598 \$	1 499 \$

Dettes nettes Le tableau qui suit rapproche la dette nette utilisée dans les ratios de la dette nette sur le BAIIA et de la dette nette sur les capitaux propres sur une base annuelle avec les mesures conformes aux PCGR présentées aux dates de clôture des périodes indiquées. La société calcule sa dette nette comme la somme de sa dette bancaire, de sa dette à court terme, de sa dette à long terme, de certains autres passifs et de la juste valeur connexe des dérivés financiers, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des dépôts de garantie et de la juste valeur connexe des dérivés financiers. La société estime que cette mesure est utile pour évaluer le niveau d'endettement.

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Au 8 octobre 2011	Au 9 octobre 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011
Dettes bancaires	– \$	– \$	10 \$
Dettes à court terme	905	1 135	535
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	86	876	902
Dettes à long terme	5 465	4 583	5 198
Certains autres passifs	35	37	35
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments précédents	30	37	37
	6 521	6 668	6 717
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	987	732	857
Placements à court terme	820	813	754
Dépôts de garantie	184	350	354
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments précédents	117	178	187
	2 108	2 073	2 152
Dettes nettes	4 413 \$	4 595 \$	4 565 \$

Les actions privilégiées de deuxième rang, série A, sont classées comme des titres de participation et sont exclues du calcul de la dette nette.

Actifs nets Le tableau qui suit rapproche les actifs nets utilisés pour calculer le ratio du rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle et les mesures conformes aux PCGR présentées aux dates de clôture des périodes indiquées. La société estime que le ratio du rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle est utile pour évaluer le rendement des actifs productifs.

La société calcule les actifs nets comme le total des actifs, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les dépôts de garantie inclus dans les autres actifs et les fournisseurs et autres créditeurs.

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Au 8 octobre 2011	Au 9 octobre 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011
Total des actifs	16 909 \$	16 436 \$	16 841 \$
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	987	732	857
Placements à court terme	820	813	754
Dépôts de garantie	184	350	354
Fournisseurs et autres créditeurs	3 307	3 244	3 522
Actifs nets	11 611 \$	11 297 \$	11 354 \$

Capitaux propres Le tableau qui suit rapproche les capitaux propres utilisés pour mesurer le ratio de la dette nette sur les capitaux propres et les mesures conformes aux PCGR présentées aux dates de clôture des périodes indiquées.

La société calcule les capitaux propres comme la somme des titres de participation et des capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Au 8 octobre 2011	Au 9 octobre 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011
Titres de participation	221 \$	220 \$	221 \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	5 948	5 395	5 603
Capitaux propres	6 169 \$	5 615 \$	5 824 \$

Le 15 novembre 2011
Toronto (Canada)

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

- 24 Comptes consolidés résumés de résultat
- 25 États consolidés résumés du résultat global
- 26 États consolidés résumés des variations des capitaux propres
- 27 Bilans consolidés résumés
- 28 Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie
- 29 Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités
 - 29 Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière
 - 29 Note 2. Principales méthodes comptables
 - 31 Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
 - 31 Note 4. Impôt sur le résultat
 - 32 Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire
 - 32 Note 6. Trésorerie et équivalents de trésorerie
 - 33 Note 7. Stocks
 - 33 Note 8. Dette à court terme
 - 33 Note 9. Dette à long terme
 - 34 Note 10. Capital social ordinaire
 - 35 Note 11. Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres régimes d'avantages du personnel à long terme
 - 35 Note 12. Rémunération fondée sur des actions
 - 37 Note 13. Passifs éventuels
 - 38 Note 14. Informations sectorielles
 - 39 Note 15. Transition aux IFRS
- 58 Annexe aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités portant sur le ratio de couverture par le résultat

Comptes consolidés résumés de résultat

Pour les périodes closes le 8 octobre 2011 et le 9 octobre 2010
Non audité
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011 (16 semaines)	2010 (16 semaines)	2011 (40 semaines)	2010 (40 semaines)
Produits	9 727 \$	9 535 \$	23 877 \$	23 717 \$
Coût des marchandises vendues (note 7)	7 494	7 318	18 230	18 114
Frais de vente, charges générales et administratives	1 812	1 828	4 578	4 580
Résultat opérationnel	421	389	1 069	1 023
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	95	102	246	270
Bénéfice avant impôt sur le résultat	326	287	823	753
Impôt sur le résultat (note 4)	90	90	228	243
Bénéfice net	236 \$	197 \$	595 \$	510 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 5)				
De base	0,84 \$	0,71 \$	2,11 \$	1,84 \$
Dilué	0,83 \$	0,70 \$	2,09 \$	1,79 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

Pour les périodes closes le 8 octobre 2011 et le 9 octobre 2010

Non audité

(en millions de dollars canadiens)

	2011 (16 semaines)	2010 (16 semaines)	2011 (40 semaines)	2010 (40 semaines)
Bénéfice net	236 \$	197 \$	595 \$	510 \$
Perte nette sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	-	(1)	-	(2)
Reclassement dans le bénéfice net de la perte sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	-	1	-	5
	-	-	-	3
Perte actuarielle nette au titre des régimes à prestations définies (note 11)	(99)	(68)	(162)	(149)
Autres éléments du résultat global, après impôt	(99)	(68)	(162)	(146)
Résultat global total	137 \$	129 \$	433 \$	364 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Capital social ordinaire	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2011	1 475 \$	4 122 \$	1 \$	5 \$	5 603 \$
Bénéfice net	–	595	–	–	595
Autres éléments du résultat global (note 11)	–	(162)	–	–	(162)
Résultat global total	–	433	–	–	433
Régime de réinvestissement des dividendes (note 10)	43	–	–	–	43
Incidence de la rémunération fondée sur des actions (note 12)	25	–	44	–	69
Rachats aux fins d'annulation (note 10)	(3)	(19)	–	–	(22)
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars) – 0,63 \$	–	(178)	–	–	(178)
	65	236	44	–	345
Solde au 8 octobre 2011	1 540 \$	4 358 \$	45 \$	5 \$	5 948 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Capital social ordinaire	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 3 janvier 2010	1 308 \$	3 771 \$	– \$	1 \$	5 080 \$
Bénéfice net	–	510	–	–	510
Autres éléments du résultat global (note 11)	–	(149)	–	3	(146)
Résultat global total	–	361	–	3	364
Régime de réinvestissement des dividendes (note 10)	125	–	–	–	125
Incidence de la rémunération fondée sur des actions (note 12)	–	–	1	–	1
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars) – 0,63 \$	–	(175)	–	–	(175)
	125	186	1	3	315
Solde au 9 octobre 2010	1 433 \$	3 957 \$	1 \$	4 \$	5 395 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Au 8 octobre 2011	Au 9 octobre 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	987 \$	732 \$	857 \$
Placements à court terme	820	813	754
Créances	404	377	366
Créances sur cartes de crédit (note 8)	1 911	1 855	1 997
Stocks (note 7)	2 028	2 013	1 956
Impôt sur le résultat recouvrable	–	–	8
Charges payées d'avance et autres actifs	152	104	83
Actifs détenus en vue de la vente	30	81	71
Total des actifs courants	6 332	5 975	6 092
Immobilisations corporelles	8 486	8 069	8 377
Immeubles de placement	75	69	74
Goodwill et immobilisations incorporelles	1 023	1 029	1 026
Impôt sur le résultat différé	224	283	227
Dépôts de garantie	184	350	354
Créances liées à des prêts consentis à des franchisés	316	330	314
Autres actifs	269	331	377
Total des actifs	16 909 \$	16 436 \$	16 841 \$
Passifs			
Passifs courants			
Dette bancaire	– \$	– \$	10 \$
Dette à court terme (note 8)	905	1 135	535
Fournisseurs et autres passifs	3 307	3 244	3 522
Impôt sur le résultat à payer	10	39	–
Provisions	48	64	62
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 9)	86	876	902
Total des passifs courants	4 356	5 358	5 031
Provisions	49	43	43
Dette à long terme (note 9)	5 465	4 583	5 198
Impôt sur le résultat différé	26	28	35
Titres de participation	221	220	221
Autres passifs	844	809	710
Total des passifs	10 961	11 041	11 238
Capitaux propres			
Capital social ordinaire (note 10)	1 540	1 433	1 475
Résultats non distribués	4 358	3 957	4 122
Surplus d'apport (note 12)	45	1	1
Cumul des autres éléments du résultat global	5	4	5
Total des capitaux propres	5 948	5 395	5 603
Total des passifs et des capitaux propres	16 909 \$	16 436 \$	16 841 \$

Passifs éventuels (note 13).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

Non audité (en millions de dollars canadiens)	2011 (16 semaines)	2010 (16 semaines)	2011 (40 semaines)	2010 (40 semaines)
Pour les périodes closes le 8 octobre 2011 et le 9 octobre 2010				
Activités opérationnelles				
Bénéfice net	236 \$	197 \$	595 \$	510 \$
Impôt sur le résultat (note 4)	90	90	228	243
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	95	102	246	270
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	218	192	529	476
Impôt sur le résultat payé	(66)	(61)	(162)	(217)
Intérêts perçus	6	17	42	40
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	136	99	(271)	51
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes	–	(5)	9	37
Autres	(21)	47	(22)	36
Rentrées nettes liées aux activités opérationnelles	694	678	1 194	1 446
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(324)	(433)	(640)	(753)
Variation des placements à court terme	(74)	(126)	(33)	(179)
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles	45	21	51	37
Variation des placements dans des franchises et autres créances	(20)	(17)	3	(17)
Variation des dépôts de garantie	10	(159)	177	(109)
Autres	–	(8)	–	(21)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(363)	(722)	(442)	(1 042)
Activités de financement				
Variation de la dette bancaire	–	(14)	(10)	(10)
Variation de la dette à court terme (note 8)	–	–	370	(90)
Dette à long terme				
Émise (note 9)	104	15	320	372
Remboursée (note 9)	(28)	(9)	(893)	(315)
Intérêts payés	(64)	(103)	(277)	(306)
Dividendes versés (note 10)	(118)	(33)	(134)	(50)
Actions ordinaires				
Émises (note 12)	–	–	19	–
Rachetées (note 10)	(19)	–	(22)	–
Sorties nettes liées aux activités de financement	(125)	(144)	(627)	(399)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	1	5	(4)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	213	(187)	130	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	774	919	857	731
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	987 \$	732 \$	987 \$	732 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 8 octobre 2011 et le 9 octobre 2010
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw limitée est une société ouverte canadienne constituée en 1956. Elle est le plus grand détaillant en alimentation au Canada et l'un des plus grands distributeurs de produits pharmaceutiques, de produits de marchandise générale et de services financiers. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S7. Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

La société mère de la société est George Weston limitée, qui détient une participation d'environ 63 % dans la société. La société mère ultime est Wittington Investments, Limited.

La société compte deux secteurs opérationnels à présenter, à savoir le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers (voir la note 14).

Note 2. Principales méthodes comptables

Déclaration de conformité Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 »), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers de la société pour l'exercice 2010. Des informations annuelles supplémentaires sont également présentées à la note 17 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour le premier trimestre de 2011. Le rapport du premier trimestre aux actionnaires pour la période de 12 semaines close le 26 mars 2011 de la société présente l'incidence, sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de la société, de la transition des principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens ») aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») en date du 3 janvier 2010 (la « date de transition »), y compris l'application des exceptions obligatoires et des exemptions facultatives prévues par l'IFRS 1.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société (le « Conseil ») le 15 novembre 2011.

Base d'établissement Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est de certains instruments financiers comptabilisés à la juste valeur. Les passifs au titre de la rémunération fondée sur des actions réglées en trésorerie sont évalués à la juste valeur tel qu'il est décrit à la note 12 et l'actif des régimes à prestations définies est également comptabilisé à la juste valeur, les obligations liées à ces régimes de retraite étant évaluées à leur valeur actualisée.

Les méthodes comptables significatives présentées dans les états financiers consolidés non audités de la société pour le premier trimestre de 2011 ont été appliquées d'une manière uniforme dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Méthode de consolidation Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle au sens de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (l'« IAS 27 »). Aux termes de l'Interprétation 12 du Comité permanent d'interprétation, *Consolidation – entités ad hoc*, les entités ad hoc sont consolidées si, sur la base d'une évaluation de la substance de leur relation avec la société et des risques et avantages associés aux entités ad hoc, la société arrive à la conclusion qu'elle contrôle les entités ad hoc. Les entités ad hoc qui sont contrôlées par la société ont été établies selon des clauses qui imposent des limites strictes au pouvoir de décision de la direction des entités ad hoc et qui font en sorte que la société obtient la majorité des avantages découlant des activités et des actifs nets de l'entité ad hoc, est exposée à la majorité des risques liés aux activités de l'entité ad hoc et conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs.

Jugements, estimations et hypothèses comptables critiques L'établissement d'états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables de la société ainsi que sur les montants et les informations présentés dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et les notes y afférentes. Ces jugements, ces estimations et ces hypothèses sont fondés sur les résultats passés, sur les connaissances que la direction possède des événements et de la conjoncture et sur d'autres facteurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

Des estimations et des hypothèses importantes sont formulées pour déterminer les périodes d'amortissement, la valeur des créances sur cartes de crédit et des stocks, le montant du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéterminée, le montant de l'impôt sur le résultat et des autres impôts, les pertes de valeur des immobilisations corporelles et les paramètres utilisés aux fins de l'évaluation des avantages futurs du personnel. Ces estimations reposent sur des jugements subjectifs ou complexes à l'égard de questions pouvant être incertaines et toute révision de ces estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. L'illiquidité des marchés du crédit, la volatilité des titres de capitaux propres, la fluctuation des devises, la conjoncture des marchés de l'énergie et la baisse des dépenses à la consommation ont toutes contribué à l'accroissement de l'incertitude inhérente à ces estimations et hypothèses. Puisque les événements futurs et leurs répercussions ne peuvent être prévus avec précision, les résultats réels pourraient considérablement différer de ces estimations. La révision de ces estimations du fait de la fluctuation constante de la conjoncture économique sera reflétée dans les états financiers des prochains exercices.

Normes comptables futures

États financiers consolidés Le 12 mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés*. Cette norme remplace en partie l'IAS 27, qui porte sur la consolidation, et remplace intégralement l'interprétation SIC-12. L'objectif de l'IFRS 10 est de définir la notion de contrôle et d'établir les principes fondamentaux permettant de déterminer dans quelles circonstances et de quelle manière les résultats d'une entité doivent être inclus dans un jeu d'états financiers. L'IAS 27 a été modifiée pour refléter les nouvelles exigences de l'IFRS 10. Seules les dispositions de l'IAS 27 concernant les états financiers individuels ont été maintenues telles quelles.

Partenariats Le 12 mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 11, *Partenariats*. L'IFRS 11 remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, de même que l'interprétation SIC-13, *Entités contrôlées en commun – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. L'IFRS 11 établit des principes qui se fondent sur une évaluation des droits et des obligations découlant d'un accord pour déterminer le type de partenariat et définit les exigences en matière de présentation auxquelles doivent se conformer les entités qui détiennent une participation dans des accords visant des activités contrôlées conjointement.

L'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées*, a été modifiée afin de refléter les dispositions des nouvelles normes IFRS 10 et IFRS 11.

Informations à fournir sur les participations dans les autres entités Le 12 mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*. Cette norme IFRS exige la présentation d'informations détaillées sur les participations d'une société dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées. L'IFRS 12 permet aux utilisateurs des états financiers d'une entité d'évaluer la nature et les risques liés aux participations que cette entité détient dans d'autres entités, de même que l'incidence de ces participations sur sa situation et sa performance financières.

L'IFRS 10, l'IFRS 11 et l'IFRS 12, ainsi que les modifications apportées à l'IAS 27 et à l'IAS 28, s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée de ces normes est autorisée, pourvu qu'elles soient toutes adoptées en même temps. Les entités sont toutefois autorisées à appliquer dans leurs états financiers l'une ou l'autre des exigences de l'IFRS 12 en matière d'informations à fournir sans pour autant adopter de façon anticipée l'ensemble des dispositions de l'IFRS 12. La société évalue actuellement l'incidence qu'auront ces nouvelles normes et modifications sur ses états financiers consolidés.

Évaluations à la juste valeur Le 12 mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Cette norme définit la juste valeur, prescrit un cadre unique pour les évaluations à la juste valeur en vertu des IFRS et précise les informations qui doivent être fournies à l'égard de ces évaluations. L'IFRS 13 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Son adoption anticipée est cependant autorisée. La société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Avantages du personnel Le 16 juin 2011, l'IASB a modifié l'IAS 19, *Avantages du personnel*, de façon à éliminer l'option de différer les profits et les pertes, à fournir des directives plus précises concernant l'évaluation des actifs des régimes et les obligations au titre des prestations définies, à simplifier la présentation des variations des actifs et des passifs découlant des régimes à prestations définies et à exiger la présentation de nouvelles informations sur les régimes à prestations définies. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. La société évalue actuellement l'incidence qu'auront ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Présentation des états financiers Le 16 juin 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Ces modifications resserrent les exigences de présentation des autres éléments du résultat global dans les états financiers, principalement en exigeant que les composantes des autres éléments du résultat global qui se rapportent aux éléments pouvant être reclassés dans le compte de résultat soient présentées séparément celles qui se rapportent aux éléments qui demeurent dans les capitaux propres. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012. La société évalue actuellement l'incidence qu'auront ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Instruments financiers – informations à fournir Le 7 octobre 2010, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, qui viennent étoffer les informations que les entités doivent fournir au sujet des transactions qui donnent lieu à des transferts d'actifs financiers. Ces nouvelles exigences s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011. La société les appliquera donc à ses états financiers du premier trimestre de 2012. La société évalue actuellement l'incidence qu'auront ces modifications sur les informations présentées dans ses états financiers.

Impôt différé – recouvrement des actifs sous-jacents Le 20 décembre 2010, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 12, *Impôt sur le résultat*, qui prévoient une exception aux principes généraux d'évaluation prescrits par l'IAS 12 pour les immeubles de placement évalués à la juste valeur. Ces nouvelles exigences s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. Comme la société a choisi de comptabiliser ses immeubles de placement au coût, ces modifications n'ont eu aucune incidence sur ses états financiers.

Instruments financiers Le 12 novembre 2009, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplacera éventuellement l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Le projet de remplacement de l'IAS 39, qui s'effectuera en trois étapes, a pour but d'améliorer et de simplifier la présentation des instruments financiers. La publication de l'IFRS 9 a marqué la première étape du projet. Cette norme, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013, fournit des directives sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. La société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette nouvelle norme sur ses états financiers.

Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Pour les périodes closes le 8 octobre 2011 et le 9 octobre 2010 (en millions de dollars canadiens)	2011 (16 semaines)	2010 (16 semaines)	2011 (40 semaines)	2010 (40 semaines)
Charges d'intérêts et autres charges financières :				
Dette à long terme	86 \$	90 \$	215 \$	224 \$
Obligations au titre des prestations définies	27	27	69	68
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	11	13	33	32
Emprunts auprès de Franchise Trust II	4	4	12	12
Dividendes sur les titres de participation	4	4	11	11
Moins : intérêts capitalisés dans les immobilisations corporelles	–	–	(1)	–
	132	138	339	347
Produits d'intérêts :				
Rendement attendu des actifs des régimes de retraite	(25)	(23)	(62)	(58)
Produits de désactualisation	(6)	(4)	(15)	(12)
Instruments financiers dérivés	(5)	(6)	(11)	(3)
Produits d'intérêts à court terme	(1)	(3)	(5)	(4)
	(37)	(36)	(93)	(77)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	95 \$	102 \$	246 \$	270 \$

Note 4. Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 27,6 % pour le troisième trimestre de 2011 (31,4 % en 2010) et à 27,7 % pour l'exercice 2011 à ce jour (32,3 % en 2010). Ces diminutions par rapport aux périodes correspondantes de 2010 s'expliquent essentiellement par les nouvelles réductions des taux d'imposition prévus par la loi du gouvernement fédéral et du gouvernement de l'Ontario et par une diminution de la charge d'impôt sur le résultat liée à certaines questions fiscales datant d'exercices précédents.

Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

Pour les périodes closes le 8 octobre 2011 et le 9 octobre 2010 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011 (16 semaines)	2010 (16 semaines)	2011 (40 semaines)	2010 (40 semaines)
Bénéfice net aux fins du calcul du bénéfice de base par action	236 \$	197 \$	595 \$	510 \$
Dividendes sur les titres de participation (note 3)	4	-	11	-
Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie	-	(1)	-	-
Incidence des contrats à terme sur capitaux propres	-	(1)	-	(10)
Bénéfice net aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	240 \$	195 \$	606 \$	500 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	282,0	278,4	281,6	277,4
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des actions (en millions)	0,5	-	0,7	-
Effet dilutif des contrats à terme sur capitaux propres (en millions)	-	0,5	-	0,7
Effet dilutif des titres de participation (en millions)	6,4	-	6,4	-
Effet dilutif de certains autres passifs (en millions)	1,0	0,9	1,0	0,9
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	289,9	279,8	289,7	279,0
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,84 \$	0,71 \$	2,11 \$	1,84 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,83 \$	0,70 \$	2,09 \$	1,79 \$

Pour le troisième trimestre de 2011, 8 787 879 instruments éventuellement dilutifs (12 325 389 en 2010) et pour l'exercice à ce jour, 6 688 052 instruments éventuellement dilutifs (14 961 506 en 2010), ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le tableau qui suit présente les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :

(en millions de dollars canadiens)	Au 8 octobre 2011	Au 9 octobre 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011
Trésorerie	191 \$	52 \$	75 \$
Équivalents de trésorerie			
Acceptations bancaires	38	427	240
Bons du Trésor	531	73	224
Dépôts à terme bancaires	100	40	200
Papier commercial de sociétés	102	140	113
Autres	25	-	5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	987 \$	732 \$	857 \$

Au 8 octobre 2011, un montant de 1 088 millions de dollars américains (1 026 millions de dollars américains au 9 octobre 2010; 1 033 millions de dollars américains au 1^{er} janvier 2011) était inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie.

La société a comptabilisé un profit de change latent de 65 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2011 (perte de 10 millions de dollars en 2010) et un profit de 45 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (une perte de 39 millions de dollars en 2010) par suite de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie libellés en dollars américains, dont un profit de 7 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2011 (1 million de dollars en 2010) et de 5 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (perte de 4 millions de dollars en 2010) qui avait trait à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, perte qui a été partiellement contrebalancée par la comptabilisation dans le résultat opérationnel de profits (pertes) correspondants sur les swaps sur devises.

Note 7. Stocks

Les stocks comptabilisés au 8 octobre 2011 se rapportent exclusivement au secteur Vente au détail. À la fin du troisième trimestre, la société a comptabilisé une charge de 16 millions de dollars au titre de la dévaluation des stocks comptabilisés (13 millions de dollars au 9 octobre 2010) afin de les ramener à la valeur nette de réalisation. Cette réduction de valeur est incluse dans le coût des marchandises vendues du compte consolidé de résultat. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dévalués au cours des périodes closes le 8 octobre 2011 et le 9 octobre 2010.

Note 8. Dette à court terme

La Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») participe à divers programmes de titrisation, qui constituent la principale source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. En vertu de ces programmes de titrisation, une partie de l'ensemble des droits dans les créances sur cartes de crédit est vendue à certaines fiducies de titrisation indépendantes en vertu d'ententes de copropriété. La Banque PC tantôt acquiert des créances sur cartes de crédit auprès des fiducies de titrisation indépendantes, tantôt leur en vend, selon ses besoins en matière de financement. Comme elle conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des créances sur cartes de crédit, la société, par l'intermédiaire de la Banque PC, continue de comptabiliser ces actifs dans les créances sur cartes de crédit et comptabilise les transferts à titre d'opérations de financement garanti. Le passif connexe garanti par ces actifs est inclus dans la dette à court terme et la dette à long terme (voir la note 9) et est comptabilisé au coût amorti. Au 8 octobre 2011, les soldes non réglés à l'égard du passif lié aux fiducies de titrisation indépendantes s'établissaient à 905 millions de dollars (1 135 millions de dollars au 9 octobre 2010; 535 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011) et étaient inscrits dans la dette à court terme. Au cours du troisième trimestre de 2011, la Banque PC a modifié l'une de ses conventions de fiducie de titrisation indépendante et en a prorogé l'échéance, qui est passée du troisième trimestre de 2012 au troisième trimestre de 2014, sans que cela n'ait d'incidence importante sur les autres modalités.

Au cours du troisième trimestre de 2011, la société n'a titrisé aucune créance additionnelle. Pour l'exercice à ce jour, la Banque PC a procédé à la titrisation de créances sur cartes de crédit de 370 millions de dollars (néant en 2010) et a racheté des droits en copropriété de néant (90 millions de dollars en 2010) dans les créances sur cartes de crédit titrisées à recevoir de fiducies de titrisation indépendantes. Outre les créances sur cartes de crédit titrisées de la Banque PC, le recours des fiducies de titrisation indépendantes à l'égard des lettres de garantie conclues par la société se limitait à 81 millions de dollars au 8 octobre 2011 (103 millions de dollars au 9 octobre 2010; 48 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011), en fonction d'une tranche du montant titrisé.

Note 9. Dette à long terme

La Banque PC a vendu, par l'intermédiaire de courtiers indépendants, des certificats de placement garanti (les « CPG ») de 80 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2011 (7 millions de dollars en 2010) et de 259 millions de dollars pour l'exercice 2011 à ce jour (7 millions de dollars en 2010). Au 8 octobre 2011, la société a comptabilisé, dans sa dette à long terme, des CPG en cours de 274 millions de dollars (7 millions de dollars au 9 octobre 2010; 18 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011), dont une tranche de 47 millions de dollars (3 millions de dollars au 9 octobre 2010; 5 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011) a été comptabilisée dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme. Au cours du troisième trimestre de 2011, des CPG de 3 millions de dollars (néant au 9 octobre 2010; néant au 1^{er} janvier 2011) sont arrivés à échéance et ont été remboursés.

Au 8 octobre 2011 et au 9 octobre 2010, la société n'a effectué aucun prélèvement sur la facilité de crédit engagée de 800 millions de dollars décrite à la note 14 de la revue financière du rapport annuel 2010 de la société.

Au cours du deuxième trimestre de 2011, la facilité de crédit engagée renouvelable de 475 millions de dollars, qui constitue la source de financement de la fiducie de financement indépendante, a été renouvelée et prorogée pour une période de trois ans. Par suite de ce renouvellement, le rehaussement du crédit de la société a été ramené de 15 à 10 %. Les autres modalités sont demeurées essentiellement inchangées.

Au cours du premier trimestre de 2011, un billet à moyen terme à 6,50 % de 350 millions de dollars exigible le 19 janvier 2011 émis par la société et des billets de premier rang et des billets subordonnés d'un total de 500 millions de dollars exigibles le 17 mars 2011 émis par *Eagle Credit Card Trust* sont arrivés à échéance et ont été remboursés.

Au deuxième trimestre de 2010, la société a émis des billets à moyen terme à 5,22 % non garantis, série 2-B, d'un montant en capital de 350 millions de dollars aux termes de son programme de billets à moyen terme, série 2. Également au deuxième trimestre de 2010, les billets à moyen terme à 7,10 % de 300 millions de dollars sont arrivés à échéance et ont été remboursés.

La facilité de crédit engagée de 800 millions de dollars de la société et ses billets de 300 millions de dollars américains émis aux termes d'un placement privé sont assortis de certaines clauses restrictives. Au cours du troisième trimestre de 2011, la société a modifié ces conventions pour tenir compte de certains ajustements liés aux IFRS applicables au calcul des mesures financières utilisées dans le calcul des clauses restrictives de la société. Ces modifications ont largement contribué à neutraliser l'incidence des IFRS sur le calcul des clauses restrictives. Au 8 octobre 2011, la société respectait toutes les clauses restrictives auxquelles elle est assujettie.

En 2008, la société a conclu des contrats de swap sur devises à taux fixe visant l'échange de 296 millions de dollars canadiens contre 300 millions de dollars américains. Ces swaps, qui viennent à échéance d'ici 2015, ont été en partie désignés comme couverture des flux de trésorerie des billets du placement privé en dollars américains de la société. Au premier trimestre de 2011, le swap désigné a cessé d'être classé comme couverture de flux de trésorerie et, par conséquent, la variation de la juste valeur est comptabilisée dans le résultat opérationnel. Les montants restants dans le cumul des autres éléments du résultat global seront reclassés dans le bénéfice net lorsque la dette couverte arrivera à échéance. Au 8 octobre 2011, des billets émis aux termes d'un placement privé en dollars américains de 312 millions de dollars (303 millions de dollars au 9 octobre 2010; 300 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011) ont été comptabilisés à titre de dette à long terme.

Note 10. Capital social ordinaire

À la fin du troisième trimestre de 2011, le capital social ordinaire autorisé de la société se composait d'actions ordinaires pouvant être émises en nombre illimité, dont un total de 281 746 129 (279 501 896 au 9 octobre 2010; 280 578 130 au 1^{er} janvier 2011) étaient émises et en circulation.

Dividendes Au troisième trimestre de 2011, le Conseil de la société a déclaré un dividende de 0,21 \$ par action ordinaire (0,21 \$ en 2010), payable le 1^{er} octobre 2011, ainsi qu'un dividende de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A (0,37 \$ en 2010), payable le 30 octobre 2011. Pour l'exercice 2011 à ce jour, le Conseil de la société a déclaré un dividende de 0,63 \$ par action ordinaire (0,63 \$ en 2010), ainsi qu'un dividende de 1,12 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A (1,12 \$ en 2010). Aux fins de la présentation des états financiers, des dividendes sur les actions privilégiées de deuxième rang, série A, de 4 millions de dollars (4 millions de dollars en 2010) et de 11 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (11 millions de dollars en 2010), sont inclus au poste « Charges d'intérêts nettes et autres charges financières » du compte consolidé de résultat (voir la note 3). Après la clôture du troisième trimestre de 2011, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action ordinaire, payable le 30 décembre 2011, ainsi qu'un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, payable le 31 janvier 2012.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités La société a racheté, aux fins d'annulation, 526 267 de ses actions ordinaires au troisième trimestre de 2011 (aucune en 2010) et 606 267 actions ordinaires pour l'exercice à ce jour (aucune en 2010). Depuis le début de l'exercice, la société a affecté 22 millions de dollars au rachat d'actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une charge de 19 millions de dollars dans les résultats non distribués au titre de la prime sur les actions ordinaires, ainsi qu'à une réduction de 3 millions de dollars du capital social ordinaire. Au cours du deuxième trimestre de 2011, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto, d'au plus 14 096 437 de ses actions ordinaires (13 865 435 en 2010), ou la conclusion d'instruments dérivés de capitaux propres à cette fin, représentant environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux statuts et règlements de la Bourse de Toronto, la société peut racheter ses actions à un prix égal à leur cours à la date de l'acquisition.

Régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») Au cours du troisième trimestre de 2011, la société n'a émis aucune action ordinaire sur le capital autorisé aux termes du RRD (2 193 185 actions ordinaires en 2010), ce qui n'a donc entraîné aucune augmentation de ses capitaux propres (augmentation des capitaux propres de 84 millions de dollars en 2010). Pour l'exercice 2011 à ce jour, la société a émis, aux termes du RRD, 1 142 380 actions ordinaires (3 313 638 en 2010) sur le capital autorisé à un escompte de 3 % par rapport au cours du marché, ce qui a entraîné une augmentation de ses capitaux propres de 43 millions de dollars (125 millions de dollars en 2010). Au premier trimestre de 2011, le Conseil avait approuvé la cessation du RRD de la société après le paiement du dividende du 1^{er} avril 2011. Depuis 2009, des capitaux propres sous forme d'actions ordinaires d'environ 330 millions de dollars ont été mobilisés aux termes du RRD.

Note 11. Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres régimes d'avantages du personnel à long terme

Les coûts (produits) liés aux avantages postérieurs à l'emploi et aux autres avantages à long terme de la société ont été comptabilisés de la façon suivante :

Pour les périodes closes le 8 octobre 2011 et le 9 octobre 2010 (en millions de dollars canadiens)	2011 (16 semaines)	2010 (16 semaines)	2011 (40 semaines)	2010 (40 semaines)
Coût des avantages postérieurs à l'emploi comptabilisé dans le résultat opérationnel	39 \$	38 \$	101 \$	94 \$
Coût (produits) des autres avantages à long terme comptabilisé dans le résultat opérationnel	3	(4)	8	6
Coûts des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme comptabilisés dans les charges d'intérêts nettes et les autres charges financières (note 3)	2	4	7	10
Pertes actuarielles avant impôt comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	133 \$	92 \$	218 \$	201 \$

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi et aux régimes de retraite à cotisations définies de la société, de même que les coûts liés à ses régimes de retraite interentreprises. Le coût des autres avantages à long terme comprend les coûts liés au régime d'invalidité de longue durée qu'offre la société. Les pertes actuarielles comptabilisées en 2011 dans les autres éléments du résultat global sont principalement attribuables à une diminution du taux d'actualisation et à un rendement sur les actifs plus faible que prévu. Les pertes actuarielles comptabilisées en 2010 dans les autres éléments du résultat global étaient principalement attribuables à une diminution du taux d'actualisation.

Note 12. Rémunération fondée sur des actions

Le montant net de la charge de rémunération fondée sur des actions qui a été comptabilisé dans le résultat opérationnel de la société au titre de ses régimes d'options sur actions et de ses régimes d'unités d'actions restreintes (les « UAR »), y compris les contrats à terme sur capitaux propres de Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale en propriété exclusive de la société, se répartit comme suit :

Pour les périodes closes le 8 octobre 2011 et le 9 octobre 2010 (en millions de dollars canadiens)	2011 (16 semaines)	2010 (16 semaines)	2011 (40 semaines)	2010 (40 semaines)
Charge découlant du régime d'options sur actions	5 \$	6 \$	8 \$	26 \$
(Produit) charge découlant des contrats à terme sur capitaux propres	2	(2)	4	(12)
Charge découlant du régime d'UAR	8	5	11	11
Charge nette découlant de la rémunération fondée sur des actions	15 \$	9 \$	23 \$	25 \$

Le tableau qui suit présente la valeur comptable des contrats de rémunération fondée sur des actions de la société :

(en millions de dollars canadiens)	Au 8 octobre 2011	Au 9 octobre 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011
Fournisseurs et autres passifs	17 \$	38 \$	39 \$
Autres passifs	13	31	35
Surplus d'apport	45	1	1
	75 \$	70 \$	75 \$

Régime d'options sur actions En date du 22 février 2011, la société a modifié son régime d'options sur actions de sorte que le droit de recevoir un paiement en trésorerie au lieu d'exercer une option contre des actions a été supprimé. Par conséquent, le montant de 42 millions de dollars qui avait été comptabilisé dans les fournisseurs et autres passifs ainsi que dans les autres passifs a été reclassé dans le surplus d'apport.

Le tableau qui suit présente l'activité du régime d'options sur actions de la société :

	8 octobre 2011 (16 semaines)	9 octobre 2010 (16 semaines)	8 octobre 2011 (40 semaines)	9 octobre 2010 (40 semaines)
Nombre d'options				
Options en cours au début de la période	11 395 732	9 585 006	9 320 865	9 207 816
Attribution	179 509	21 782	3 320 756	2 510 877
Exercice	(25 619)	(138 836)	(631 886)	(563 811)
Renonciation	(282 420)	(119 314)	(742 533)	(1 108 072)
Expiration	-	-	-	(698 172)
Options en cours à la clôture de la période	11 267 202	9 348 638	11 267 202	9 348 638
Paiement de la plus-value des actions (en millions de dollars canadiens)	- \$	2 \$	- \$	5 \$

Au cours du troisième trimestre de 2011, la société a attribué 179 509 options sur actions (21 782 options sur actions en 2010) à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,63 \$ (43,42 \$ en 2010). La juste valeur calculée selon le modèle d'évaluation des options sur actions de Black et Scholes se chiffrait à 1 million de dollars (montant négligeable en 2010). De plus, au cours du troisième trimestre de 2011 et de l'exercice 2011 à ce jour, la société a émis, à l'exercice d'options sur actions, 25 619 actions ordinaires et 631 886 actions ordinaires, respectivement, et a reçu une contrepartie en trésorerie négligeable pour le trimestre et de 19 millions de dollars pour l'exercice à ce jour.

Le tableau qui suit présente les hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des options attribuées au cours du troisième trimestre de 2011 au moyen du modèle d'évaluation des options sur actions de Black et Scholes à la date d'attribution :

	8 octobre 2011
Rendement attendu de l'action	2,3 %
Volatilité attendue du prix de l'action	22,1 % – 24,4 %
Taux d'intérêt sans risque	1,7 % – 2,4 %
Durée de vie attendue des options	4,4 ans – 6,4 ans

Pour les options en cours aux dates de fin de période indiquées, les hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des options au moyen du modèle de Black et Scholes sont présentées dans le tableau suivant :

	9 octobre 2010	1 ^{er} janvier 2011
Rendement attendu de l'action	2,1 %	2,1 %
Volatilité attendue du prix de l'action	17,1 % – 27,3 %	16,0 % – 27,0 %
Taux d'intérêt sans risque	1,0 % – 2,0 %	0,7 % – 2,6 %
Durée de vie attendue des options	0,3 – 6,2 ans	0,2 – 6,4 ans
Prix d'exercice moyen pondéré	38,50 \$	38,56 \$

Le taux de dividende attendu est estimé d'après les dividendes annuels avant la date de clôture et le cours de clôture de l'action est estimé à la date de clôture.

La volatilité attendue du prix de l'action est estimée d'après la volatilité historique de la société sur une période qui correspond à la durée de vie attendue des options.

Le taux d'intérêt sans risque est estimé en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada à la date de clôture pour une période jusqu'à l'échéance correspondant à la durée de vie prévue des options, estimée à la date de clôture.

L'incidence de l'exercice prévu d'options avant l'échéance est prise en compte dans la durée de vie moyenne pondérée prévue des options, laquelle se fonde sur l'expérience historique et le comportement général du détenteur de l'option.

Les taux de déchéance estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la juste valeur. Un taux de déchéance de 16,2 % a été appliqué au cours du trimestre (14,6 % au 9 octobre 2010, 16,2 % au 1^{er} janvier 2011).

Contrats à terme sur capitaux propres Les contrats à terme sur capitaux propres de Glenhuron se présentent sommairement comme suit :

	Au 8 octobre 2011	Au 9 octobre 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011
Contrats en cours (en millions)	1,5	1,5	1,5
Prix à terme moyen par action (en dollars)	56,22 \$	56,27 \$	56,26 \$
Charges d'intérêts par action (en dollars)	– \$	0,05 \$	0,04 \$
Intérêts et perte de marché latente comptabilisés dans les créiteurs et autres passifs (en millions de dollars canadiens)	29 \$	23 \$	24 \$

Régime d'UAR L'activité du régime d'UAR de la société se résume comme suit :

	8 octobre 2011 (16 semaines)	9 octobre 2010 (16 semaines)	8 octobre 2011 (40 semaines)	9 octobre 2010 (40 semaines)
Nombre d'attributions				
UAR à l'ouverture de la période	1 044 727	1 081 909	1 045 346	973 351
Attribution	188 628	2 590	540 999	375 315
Règlement	(24 065)	(12 073)	(345 850)	(183 837)
Renonciation	(22 816)	(12 513)	(54 021)	(104 916)
UAR à la clôture de la période	1 186 474	1 059 913	1 186 474	1 059 913
UAR réglées (en millions de dollars canadiens)	1 \$	1 \$	13 \$	7 \$

Au 8 octobre 2011, la valeur intrinsèque des UAR dont les droits ont été acquis s'établissait à 21 millions de dollars (23 millions de dollars au 9 octobre 2010; 26 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011).

Note 13. Passifs éventuels

La société est partie et éventuellement assujettie à diverses réclamations de tiers dans le cours normal de ses activités se rapportant, entre autres, aux réclamations liées à la responsabilité du fait des produits, à la main-d'œuvre et à l'emploi, à l'environnement et à la réglementation. Bien que l'issue de ces procédures ne puisse être prévue avec certitude, la direction considère actuellement que le risque auquel la société est exposée en raison de ces réclamations, dans la mesure où ils ne sont pas couverts par des polices d'assurance de la société ou autrement, n'est pas suffisamment important pour être présenté dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Poursuites La société peut faire l'objet de diverses poursuites et réclamations dans le cours normal de ses activités. Le résultat de ces poursuites et réclamations demeure incertain. Cependant, compte tenu de l'information dont elle dispose à ce jour, la société ne prévoit pas que ces poursuites et réclamations auront une incidence importante, individuellement ou collectivement, sur ses activités.

Fiscalité et réglementation La société est régulièrement assujettie aux vérifications fiscales de divers organismes gouvernementaux et organismes de réglementation. Par conséquent, il pourrait arriver que les administrations fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus ou qu'elles modifient la législation, ce qui pourrait donner lieu à de nouvelles cotisations. Ces nouvelles cotisations pourraient avoir une incidence importante sur la société au cours des périodes futures.

Note 14. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs opérationnels à présenter, dont les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur **Vente au détail**, qui comprend principalement les produits alimentaires, ainsi que les produits pharmaceutiques, les postes d'essence, les vêtements et les autres articles de marchandise générale;
- le secteur **Services financiers**, qui comprend les services de cartes de crédit, le programme de fidélisation de la clientèle, les services de courtage d'assurance, les services bancaires aux particuliers offerts par une grande banque à charte canadienne, les services de dépôt ainsi que les services de télécommunications.

Le principal décideur opérationnel de la société apprécie la performance de chaque secteur en fonction de son résultat opérationnel, tel qu'il est indiqué dans les rapports de gestion internes présentés périodiquement à la direction. Cette mesure de la performance est utilisée parce qu'elle est considérée comme la mesure la plus pertinente pour évaluer les résultats des secteurs par rapport à ceux d'autres entités évoluant au sein des mêmes secteurs d'activité.

Les résultats et les actifs sectoriels comprennent les éléments directement attribuables à un secteur en particulier ainsi que ceux qui peuvent lui être attribués sur une base raisonnable. L'intégration du secteur Vente au détail et du secteur Services financiers s'effectue à différents niveaux. Cette intégration comprend les charges partagées liées aux marques de la société, à son programme de fidélisation de la clientèle, à l'étalage en magasin et à certains services administratifs. Les transactions intersectorielles sont comptabilisées au montant de la transaction comme si elles avaient été conclues avec des parties externes.

L'information sur les résultats de chaque secteur opérationnel à présenter est incluse ci-après.

(en millions de dollars canadiens)	8 octobre 2011 (16 semaines)	9 octobre 2010 (16 semaines)	8 octobre 2011 (40 semaines)	9 octobre 2010 (40 semaines)
Produits				
Vente au détail	9 563 \$	9 377 \$	23 477 \$	23 314 \$
Services financiers ¹⁾	164	158	400	403
Chiffres consolidés	9 727 \$	9 535 \$	23 877 \$	23 717 \$

1) Les produits du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 77 \$ pour le troisième trimestre de 2011 (77 \$ au 9 octobre 2010) et de 193 \$ pour l'exercice à ce jour (202 \$ en 2010).

(en millions de dollars canadiens)	8 octobre 2011 (16 semaines)	9 octobre 2010 (16 semaines)	8 octobre 2011 (40 semaines)	9 octobre 2010 (40 semaines)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles				
Vente au détail	215 \$	191 \$	523 \$	474 \$
Services financiers	3	1	6	2
Chiffres consolidés	218 \$	192 \$	529 \$	476 \$

(en millions de dollars canadiens)	8 octobre 2011 (16 semaines)	9 octobre 2010 (16 semaines)	8 octobre 2011 (40 semaines)	9 octobre 2010 (40 semaines)
Résultat opérationnel				
Vente au détail	397 \$	358 \$	1 015 \$	936 \$
Services financiers	24	31	54	87
Chiffres consolidés	421 \$	389 \$	1 069 \$	1 023 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

(en millions de dollars canadiens)	8 octobre 2011 (16 semaines)	9 octobre 2010 (16 semaines)	8 octobre 2011 (40 semaines)	9 octobre 2010 (40 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières				
Vente au détail	81 \$	89 \$	209 \$	238 \$
Services financiers	14	13	37	32
Chiffres consolidés	95 \$	102 \$	246 \$	270 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 8 octobre 2011	Au 9 octobre 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011
Total des actifs			
Vente au détail	14 636 \$	14 341 \$	14 569 \$
Services financiers	2 273	2 095	2 272
Chiffres consolidés	16 909 \$	16 436 \$	16 841 \$

(en millions de dollars canadiens)	8 octobre 2011 (16 semaines)	9 octobre 2010 (16 semaines)	8 octobre 2011 (40 semaines)	9 octobre 2010 (40 semaines)
Acquisition d'immobilisations corporelles et goodwill				
Vente au détail	324 \$	432 \$	638 \$	750 \$
Services financiers	–	1	2	3
Chiffres consolidés	324 \$	433 \$	640 \$	753 \$

Note 15. Transition aux IFRS

Les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 seront les premiers états financiers consolidés annuels audités établis conformément aux IFRS, y compris l'IFRS 1. Pour une analyse de l'incidence globale des IFRS sur le bilan d'ouverture au 3 janvier 2010, y compris une analyse des exemptions facultatives choisies et des exceptions obligatoires applicables, voir la note 16 contenue dans le rapport du premier trimestre aux actionnaires pour la période de 12 semaines close le 26 mars 2011.

Les principales méthodes comptables décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés de la société pour le premier trimestre de 2011 ont été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période close le 8 octobre 2011 et des informations comparatives des périodes closes le 9 octobre 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

Les rapprochements et les notes explicatives ci-après expliquent l'incidence de la transition des PCGR canadiens aux IFRS sur la situation financière et la performance financière de la société. Les rapprochements des bilans consolidés, des comptes consolidés de résultat et des états consolidés du résultat global pour chacune des périodes indiquées sont présentés à partir de la page 53. La transition aux IFRS n'a pas entraîné de variations importantes des flux de trésorerie.

Aux termes de l'IFRS 1, les entités doivent présenter un rapprochement des capitaux propres, du bénéfice net et du résultat global établis conformément aux IFRS avec les montants correspondants des périodes antérieures établis conformément aux PCGR canadiens. Les tableaux ci-après présentent les rapprochements des capitaux propres, du bénéfice net et du résultat global pour les périodes indiquées.

Rapprochement des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)	Notes explicatives	Au 9 octobre 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011
Total des capitaux propres selon les PCGR canadiens		6 745 \$	6 880 \$
Écarts augmentant (diminuant) les capitaux propres présentés			
Présentation de la participation ne donnant pas le contrôle	a	34	41
Paiement fondé sur des actions	b	(1)	(2)
Immobilisations corporelles	c	(63)	(71)
Contrats de location	d	(31)	(31)
Avantages du personnel	e	(431)	(370)
Coûts d'emprunt	f	(212)	(216)
Consolidations	g	(86)	(68)
Dépréciation d'actifs	h	(180)	(146)
Provisions	i	(15)	(15)
Instruments financiers	j	(346)	(374)
Programmes de fidélisation de la clientèle	k	(19)	(25)
Total des capitaux propres selon les IFRS		5 395 \$	5 603 \$

Rapprochement du bénéfice net

(en millions de dollars canadiens)	Notes explicatives	Pour les périodes closes		
		le 9 octobre 2010 (16 semaines)	le 9 octobre 2010 (40 semaines)	le 1 ^{er} janvier 2011 (52 semaines)
Bénéfice net selon les PCGR canadiens		213 \$	530 \$	681 \$
Écarts augmentant (diminuant) le bénéfice net présenté				
Présentation de la participation ne donnant pas le contrôle	a	10	14	18
Paiement fondé sur des actions	b	1	4	3
Immobilisations corporelles	c	(3)	(5)	(13)
Contrats de location	d	(1)	(4)	(4)
Avantages du personnel	e	12	23	25
Coûts d'emprunt	f	(5)	(13)	(17)
Consolidations	g	(12)	(18)	3
Dépréciation d'actifs	h	2	7	41
Provisions	i	2	3	3
Instruments financiers	j	(23)	(26)	(54)
Programmes de fidélisation de la clientèle	k	1	(5)	(11)
Bénéfice net selon les IFRS		197 \$	510 \$	675 \$

Rapprochement du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Notes explicatives	Pour les périodes closes		
		le 9 octobre 2010 (16 semaines)	le 9 octobre 2010 (40 semaines)	le 1 ^{er} janvier 2011 (52 semaines)
Résultat étendu selon les PCGR canadiens		210 \$	522 \$	674 \$
Écarts augmentant (diminuant) le résultat global présenté				
Écarts au titre du bénéfice net		(16)	(20)	(6)
Actifs financiers disponibles à la vente		4	1	(1)
Couvertures de flux de trésorerie latentes	j	(1)	10	12
Gains actuariels (pertes actuarielles) au titre des régimes de retraite, après impôts	e	(68)	(149)	(90)
Résultat global selon les IFRS		129 \$	364 \$	589 \$

Notes explicatives sur les rapprochements des capitaux propres, du bénéfice net, du résultat global et des postes du bilan

a) Changements de présentation

Immeubles de placement En vertu des IFRS, les biens immobiliers détenus pour en tirer des loyers ou valoriser le capital, ou les deux, doivent être présentés séparément des immobilisations corporelles, à titre d'immeubles de placement. En conséquence, des biens immobiliers totalisant 69 millions de dollars et 74 millions de dollars, déduction faite des pertes de valeur, au 9 octobre 2010 et au 1^{er} janvier 2011, respectivement, qui étaient classés dans les immobilisations corporelles et qui répondaient à la définition d'un immeuble de placement, ont été reclassés dans les immeubles de placement au bilan consolidé.

Impôt sur le résultat En vertu des IFRS, les actifs et passifs d'impôt différé doivent être présentés au bilan à titre d'actifs et de passifs non courants. En conséquence, des actifs d'impôt différé courants totalisant 48 millions de dollars et 39 millions de dollars ont été reclassés dans les actifs d'impôt différés non courants au 9 octobre 2010 et au 1^{er} janvier 2011, respectivement. Par suite de l'adoption des IFRS, le terme « actifs d'impôts futurs » a été remplacé par le terme « actifs d'impôt différé ».

Provisions En vertu des IFRS, les provisions à court terme et à long terme doivent être comptabilisées et présentées séparément des fournisseurs et autres créiteurs et des autres passifs. En conséquence, du total des provisions qui étaient incluses dans les fournisseurs et autres créiteurs et dans les autres passifs au 9 octobre 2010 et au 1^{er} janvier 2011, une tranche de 62 millions de dollars et de 62 millions de dollars, respectivement, a été reclassée dans les provisions à court terme, et une tranche de 22 millions de dollars et de 22 millions de dollars, respectivement, a été reclassée dans les provisions à long terme.

Participation ne donnant pas le contrôle En vertu des IFRS, toute participation ne donnant pas le contrôle doit être comptabilisée comme une composante des capitaux propres, plutôt que comme un passif. Au compte de résultat, la participation ne donnant pas le contrôle sera présentée à titre de répartition du bénéfice net au lieu d'être déduite dans le calcul du bénéfice net.

Tableau consolidé des flux de trésorerie La société a choisi de présenter séparément les intérêts et les dividendes reçus et payés dans le tableau des flux de trésorerie.

b) IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

i) Paiements fondés sur des actions réglées en trésorerie

Avant le 22 février 2011, la société offrait différents mécanismes de paiements fondés sur des actions réglées en trésorerie. En vertu des IFRS et des PCGR canadiens, le passif au titre des paiements fondés sur des actions réglées en trésorerie est évalué initialement à la date d'attribution, puis est réévalué à chaque date de clôture jusqu'à la date de règlement. Toutefois, en vertu des PCGR canadiens, la société évaluait le passif lié aux attributions fondées sur des actions réglées en trésorerie à la valeur intrinsèque, alors qu'il est évalué à la juste valeur selon les IFRS. En vertu des IFRS, le passif connexe est ajusté en fonction de la juste valeur des paiements non réglés fondés sur des actions réglées en trésorerie.

ii) Attributions prévoyant une acquisition graduelle des droits et annulations par renonciation

En vertu des IFRS, dans le cas des attributions de paiements fondés sur des actions qui comportent des dates multiples pour l'acquisition des droits, chaque tranche de l'attribution doit être évaluée séparément. Aux termes des PCGR canadiens, la valeur de ces attributions était plutôt déterminée pour chaque attribution dans son ensemble. De plus, en vertu des IFRS, l'incidence estimative des annulations par renonciation doit être établie à la date d'attribution et être révisée par la suite si des informations ultérieures indiquent qu'il convient de le faire. En vertu des PCGR canadiens, la société comptabilisait les annulations par renonciation au fur et à mesure qu'elles survenaient.

Par suite des changements décrits ci-dessus, le passif de la société au 9 octobre 2010 et au 1^{er} janvier 2011 et le bénéfice net de la période close le 9 octobre 2010 et de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011 établis selon les IFRS ont augmenté comparativement à ceux comptabilisés selon les PCGR canadiens.

L'effet cumulé des changements décrits ci-dessus se résume comme suit :

Comptes consolidés de résultat

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	16 semaines closes le 9 octobre 2010	40 semaines closes le 9 octobre 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	2 \$	6 \$	6 \$
Impôt sur le résultat	1	2	3
Bénéfice net	1	4	3

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	9 octobre 2010	Aux 1 ^{er} janvier 2011
Actifs d'impôt différé	1 \$	– \$
Fournisseurs et autres créditeurs	24	25
Autres passifs	(22)	(23)
Résultats non distribués	(2)	(3)
Surplus d'apport	1	1

c) IAS 16, Immobilisations corporelles

i) Comptabilisation par composantes et décomptabilisation des parties remplacées

En vertu des IFRS, lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composantes individuelles pour lesquelles il convient d'utiliser des méthodes ou des taux d'amortissement différents, chaque composante doit être comptabilisée séparément (ce qu'on appelle la comptabilisation par composantes). De plus, selon les IFRS, lorsqu'une partie individuelle d'une immobilisation corporelle est remplacée, la valeur comptable de la nouvelle partie doit être inscrite à l'actif et la valeur comptable de la partie remplacée doit être décomptabilisée. En vertu des PCGR canadiens, la société n'appliquait pas la méthode de comptabilisation par composantes dans toutes les circonstances où elle est requise par les IFRS, et elle ne décomptabilisait pas la valeur comptable des parties remplacées.

ii) Amortissement des coûts liés au démantèlement des immobilisations et à la remise en état de sites

Aux termes des IFRS, lorsque le coût d'un terrain comprend les coûts de démantèlement et de remise en état, cette portion du coût du terrain est amortie sur la période sur laquelle les avantages économiques seront obtenus. Aux termes des PCGR canadiens, cette portion de coûts n'était pas amortie.

L'effet cumulé des changements décrits ci-dessus se résume comme suit :

Comptes consolidés de résultat

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	16 semaines closes le 9 octobre 2010	40 semaines closes le 9 octobre 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	(5) \$	(7) \$	(18) \$
Impôt sur le résultat	(2)	(2)	(5)
Bénéfice net	(3)	(5)	(13)

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Aux	
	9 octobre 2010	1 ^{er} janvier 2011
Immobilisations corporelles	(74) \$	(85) \$
Actifs d'impôt différé	10	12
Passifs d'impôt différé	(1)	(2)
Résultats non distribués	(63)	(71)

d) IAS 17, Contrats de location

Les principes énoncés dans l'IAS 17 quant au classement et à la comptabilisation des contrats à titre de contrats de location-financement (appelés « contrats de location-acquisition » en vertu des PCGR canadiens) ou de contrats de location simple sont essentiellement les mêmes que ceux prévus par les PCGR canadiens. Il existe toutefois certaines différences au niveau de l'application des exigences. Les IFRS établissent des indicateurs de l'existence de contrats de financement qui n'étaient pas prévus par les PCGR canadiens.

i) Contrats de location de terrains et de bâtiments

Selon les PCGR canadiens et les IFRS, les droits dans un bail lié à l'élément terrain et à l'élément constructions doivent être pris en compte séparément aux fins du classement des contrats de location; toutefois, selon les IFRS, les paiements minimaux au titre de la location doivent être répartis entre les éléments terrain et constructions d'un contrat de location proportionnellement aux justes valeurs relatives des droits dans un bail lié à l'élément terrain et à l'élément constructions. Aux termes des PCGR canadiens, la répartition est plutôt établie en fonction de la juste valeur de l'ensemble des terrains et des constructions.

ii) Transactions de cession-bail

En outre, les IFRS permettent la comptabilisation immédiate des profits et des pertes découlant des transactions de cession-bail qui débouchent sur un contrat de location simple, pourvu que la transaction soit effectuée à la juste valeur. En vertu des PCGR canadiens, les profits et les pertes sont différés et amortis proportionnellement aux paiements de location sur la durée du contrat de location, à moins que l'actif vendu dans le cadre de la transaction de cession-bail n'ait subi une perte de valeur, auquel cas la perte est comptabilisée immédiatement.

L'effet cumulé des changements décrits ci-dessus se résume comme suit :

Comptes consolidés de résultat

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	16 semaines closes	40 semaines closes	52 semaines closes
	le 9 octobre 2010	le 9 octobre 2010	le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	3 \$	5 \$	9 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	5	11	14
Impôt sur le résultat	(1)	(2)	(1)
Bénéfice net	(1)	(4)	(4)

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Aux	
	9 octobre 2010	1 ^{er} janvier 2011
Immobilisations corporelles	136 \$	139 \$
Actifs d'impôt différé	5	4
Fournisseurs et autres créiteurs	(1)	(1)
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	8	8
Dette à long terme	173	175
Passifs d'impôt différé	(6)	(6)
Autres passifs	(2)	(2)
Résultats non distribués	(31)	(31)

e) IAS 19, *Avantages du personnel*

i) Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies

En vertu des IFRS, la société comptabilise les écarts actuariels découlant de ses régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent et les présente dans les résultats non distribués. De plus, elle comptabilise les écarts actuariels immédiatement dans le bénéfice net pour ce qui est des autres avantages à long terme. Aux termes des PCGR canadiens, les gains et les pertes actuariels découlant des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies étaient reportés et amortis selon la méthode du corridor, et les gains et les pertes actuariels liés aux autres avantages du personnel à long terme étaient reportés et amortis sur une période associée aux types d'avantages, qui était généralement de trois ans.

À la date de transition, en conséquence de l'application rétrospective de ces méthodes comptables, la totalité des écarts actuariels non comptabilisés en vertu des PCGR canadiens ont été comptabilisés en déduction du solde d'ouverture des résultats distribués.

En ce qui a trait aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, les écarts actuariels non comptabilisés se situant à l'extérieur du corridor qui avaient été comptabilisés dans le bénéfice net en vertu des PCGR canadiens ont été contrepassés, et la totalité des écarts actuariels survenus au cours de la période ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

En ce qui a trait aux autres avantages à long terme, les gains et les pertes actuariels qui sont survenus au cours de la période et qui étaient reportés en vertu des PCGR canadiens ont été comptabilisés dans le bénéfice net.

ii) Coût des services passés au titre des régimes à prestations définies

Aux termes des IFRS, le coût des services passés découlant d'améliorations des prestations est comptabilisé selon un mode linéaire sur la durée restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel ou, si les droits à prestations sont acquis immédiatement, la charge est comptabilisée immédiatement dans le bénéfice net.

Aux termes des PCGR canadiens, la société amortissait les coûts des services passés de façon linéaire sur la durée moyenne résiduelle prévue d'activité des salariés actifs visés par le régime, soit une plus longue période que la période d'acquisition des droits à prestations.

En ce qui concerne le coût des services passés non comptabilisé à la date de transition qui avait trait à des prestations acquises, le montant non comptabilisé a été comptabilisé à titre d'ajustement visant à réduire le solde d'ouverture des résultats non distribués. De plus, l'amortissement du coût des services passés liés aux prestations qui étaient acquises à la date de transition a été contrepassé en vertu des IFRS.

En ce qui concerne le coût des services passés non comptabilisé à la date de transition qui avait trait à des prestations non acquises, un ajustement a été comptabilisé en vue de réduire le montant non comptabilisé qui aurait existé si la méthode IFRS avait toujours été utilisée. De plus, l'amortissement du coût des services passés comptabilisé dans le bénéfice net a été augmenté afin de refléter l'amortissement du montant non comptabilisé sur la plus courte durée que représente la durée d'acquisition des droits à prestations.

iii) Date d'évaluation

Aux termes des PCGR canadiens, la société évaluait ses obligations au titre des prestations définies ainsi que les actifs des régimes connexes au 30 septembre de chaque année. Aux termes des IFRS, la société doit déterminer la valeur de son obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes avec une régularité suffisante pour que les montants comptabilisés dans ses états financiers ne diffèrent pas de manière significative des montants qui seraient déterminés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Par conséquent, la société a évalué ses obligations au titre des prestations définies et les actifs des régimes connexes à la date de transition et à la date de clôture de la période annuelle comparative.

iv) Attribution de prestations pour soins de santé et soins dentaires postérieures à l'emploi

La société offre des prestations médicales postérieures à l'emploi, y compris des prestations pour soins de santé et soins dentaires, aux employés qui remplissent certaines conditions d'admissibilité (être à l'emploi de la société depuis un certain nombre d'années consécutives ou continuer à travailler jusqu'à un certain âge préétabli, par exemple). Aux termes des PCGR canadiens, la société comptabilisait une obligation et une charge au titre des prestations à compter de la date d'embauche et cette obligation ainsi que cette charge étaient comptabilisées selon un mode linéaire jusqu'à ce que les conditions d'admissibilité soient remplies.

En vertu des IFRS, la société comptabilise une obligation et une charge à compter de la date à laquelle les services rendus par le membre du personnel commencent à générer des droits à prestations en vertu du régime, et cette obligation et cette charge sont comptabilisées selon un mode linéaire jusqu'à ce que les conditions d'admissibilité soient remplies. La date à laquelle les services rendus commencent à générer des droits à prestations peut être ultérieure à la date d'embauche, ce qui donne lieu, en vertu des IFRS, à l'affectation de l'obligation à une date plus tardive et à la comptabilisation de l'obligation et de la charge sur une période plus courte. L'obligation au titre des prestations définies au 3 janvier 2010 reflète ce changement et la diminution de l'obligation au titre des prestations définies en résultant a été prise en compte dans les résultats distribués d'ouverture.

v) Plafonnement de l'actif et comptabilisation d'un passif supplémentaire au titre de l'exigence de financement minimal

La société offre certains régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies avec capitalisation pour lesquels la juste valeur des actifs du régime est supérieure à l'obligation au titre des prestations définies. Selon les PCGR canadiens et les IFRS, le montant de l'actif net comptabilisé au titre des prestations définies est limité à la valeur actualisée des avantages économiques futurs que la société s'attend à réaliser, soit sous forme de remboursements futurs du régime, soit sous forme de diminution des cotisations futures au régime (le plafonnement de l'actif).

La méthode de calcul du plafonnement de l'actif n'est pas la même selon les IFRS et selon les PCGR canadiens et, en règle générale, le plafonnement de l'actif est plus bas selon les IFRS. De plus, en vertu des IFRS, la société comptabilise les variations du plafonnement de l'actif dans les autres éléments du résultat global, tandis qu'elle les comptabilisait dans le bénéfice net en vertu des PCGR canadiens.

En vertu des IFRS, lorsque la société a l'obligation de verser des cotisations futures à des régimes à l'égard de services déjà rendus, elle doit comptabiliser un passif dans la mesure où les cotisations entraîneront une augmentation d'un actif net existant au titre des prestations définies (excédent) ou donneront lieu à un actif net au titre de prestations définies (excédent) pour des exercices futurs, et que l'avantage lié à l'excédent ou à l'excédent futur prévu ne sera pas entièrement disponible sous forme de remboursement futur du régime ou de diminution des cotisations futures. En vertu des IFRS, la société comptabilise les variations du passif supplémentaire au titre de l'exigence de financement minimal dans les autres éléments du résultat global. Aucun passif similaire n'est comptabilisé en vertu des PCGR canadiens.

Au 3 janvier 2010, en conséquence des exigences susmentionnées, la société a comptabilisé une provision pour moins-value et un passif supplémentaire au titre des exigences de financement minimal et a apporté les ajustements correspondants au solde d'ouverture des résultats non distribués.

Pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011, la société a comptabilisé, conformément aux IFRS, une augmentation de la provision pour moins-value qui était comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. La société a contrepasé la variation de la provision pour moins-value qui avait été comptabilisée dans le bénéfice net en vertu des PCGR canadiens, ce qui a donné lieu à une augmentation du bénéfice net équivalant au même montant. En outre, au 1^{er} janvier 2011, la société a augmenté le passif supplémentaire au titre de l'exigence de financement minimal et a comptabilisé la variation du passif dans les autres éléments du résultat global.

L'incidence des changements décrits ci-dessus se résume comme suit :

États consolidés du bénéfice net

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	16 semaines closes le 9 octobre 2010	40 semaines closes le 9 octobre 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	22 \$	43 \$	47 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	4	10	13
Impôt sur le résultat	6	10	9
Bénéfice net	12	23	25

États consolidés du résultat global

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	16 semaines closes le 9 octobre 2010	40 semaines closes le 9 octobre 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat	(68) \$	(149) \$	(90) \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Aux	
	9 octobre 2010	1 ^{er} janvier 2011
Actifs d'impôt différé	131 \$	113 \$
Autres actifs	(344)	(350)
Passifs d'impôt différé	(18)	(17)
Autres passifs	236	150
Résultats non distribués	(431)	(370)

f) IAS 23, Coûts d'emprunt

La société capitalisait les intérêts comme partie du coût des actifs qualifiés en vertu des PCGR canadiens. La méthode de capitalisation utilisée en vertu des PCGR canadiens n'était toutefois pas la même que celle prescrite par les IFRS.

La société a choisi d'appliquer les exigences de l'IAS 23 de façon prospective à la date de transition. Par conséquent, elle a décomptabilisé la valeur comptable des intérêts qui avaient été inscrits à l'actif en vertu des PCGR canadiens à l'égard des actifs qualifiés auxquels les exigences de l'IAS 23 n'ont pas été appliquées rétrospectivement. À ce titre, la société a incorporé les coûts d'emprunt dans le coût des actifs qualifiés pour lesquels la date de commencement de l'incorporation au coût de l'actif coïncidait avec la date de transition ou était postérieure à celle-ci. L'incidence du changement décrit ci-dessus se résume comme suit :

Comptes consolidés de résultat

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	16 semaines closes le 9 octobre 2010	40 semaines closes le 9 octobre 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	– \$	1 \$	1 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	6	16	21
Impôt sur le résultat	(1)	(2)	(3)
Bénéfice net	(5)	(13)	(17)

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Aux	
	9 octobre 2010	1 ^{er} janvier 2011
Immobilisations corporelles	(254)\$	(259)\$
Actifs d'impôt différé	21	22
Passifs d'impôt différé	(21)	(21)
Résultats non distribués	(212)	(216)

g) IAS 27, États financiers consolidés et individuels, et interprétation 12 du Comité permanent d'interprétation, Consolidation – entités ad hoc (« SIC-12 »)

Consolidation et déconsolidation En vertu de l'IAS 27 et de la SIC-12, la consolidation est évaluée à l'aide d'un modèle de contrôle qui n'englobe pas la notion d'entité à détenteurs de droits variables. Par conséquent, la société ne sera plus tenue de consolider certains franchisés indépendants et certaines autres entités fournissant des services d'approvisionnement et de distribution qui étaient auparavant consolidés en vertu des PCGR canadiens conformément aux exigences de la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable interest entities)*. Selon les IFRS, la fiducie de financement indépendante auprès de laquelle les franchisés obtiennent du financement et *Eagle Credit Card Trust*, la fiducie de titrisation indépendante qui finance certaines créances sur cartes de crédit de la Banque PC, doivent faire l'objet d'une consolidation en fonction des indicateurs de contrôle indiqués dans la SIC-12. En conséquence, la société a été tenue de réévaluer la contrepartie initiale reçue de chaque franchisé indépendant sous la forme d'un emprunt de façon à exclure l'avantage associé à l'amélioration de crédit accordée à la société par la fiducie de financement indépendante.

L'incidence du changement décrit ci-dessus se résume comme suit :

Comptes consolidés de résultat

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	16 semaines closes	40 semaines closes	52 semaines closes
	le 9 octobre 2010	le 9 octobre 2010	le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	(2)\$	13 \$	45 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	13	35	47
Impôt sur le résultat	(3)	(4)	(5)
Bénéfice net	(12)	(18)	3

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Aux	
	9 octobre 2010	1 ^{er} janvier 2011
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(76)\$	(75)\$
Placements à court terme	13	19
Créances	118	118
Créances sur cartes de crédit	500	1 100
Stocks	(154)	(158)
Impôt sur le résultat recouvrable	–	6
Charges payées d'avance et autres actifs	(3)	2
Immobilisations corporelles	(197)	(196)
Goodwill et immobilisations incorporelles	(3)	(3)
Actifs d'impôt différé	40	39
Créances liées à des prêts consentis à des franchisés	392	399
Autres actifs	94	94
Dette bancaire	(1)	7
Fournisseurs et autres passifs	107	114
Impôt sur le résultat à payer	2	–
Provisions	2	1
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	458	461
Dette à long terme	230	810
Autres passifs	4	3
Passifs d'impôt différé	8	17
Participation ne donnant pas le contrôle	(34)	(41)
Résultats non distribués	(52)	(27)

h) IAS 36, Dépréciation d'actifs

Les IFRS exigent que les actifs soient soumis à un test de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles correspondent au plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes. En vertu des IFRS, la société a établi que les unités génératrices de trésorerie prédominantes correspondent à un magasin individuel. Selon les PCGR canadiens, les actifs à durée d'utilité limitée étaient regroupés en groupes d'actifs constitués au plus bas niveau de regroupement d'actifs et de passifs pour lequel les flux de trésorerie identifiables étaient dans une large mesure indépendants des flux de trésorerie d'autres actifs et passifs. Par conséquent, pour les besoins de ce test, lorsque les magasins étaient largement dépendants les uns des autres, ils étaient regroupés par marché primaire. De plus, les IFRS permettent la reprise d'une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures à l'égard d'un autre actif que le goodwill. Une telle reprise de perte de valeur n'est pas permise en vertu des PCGR canadiens.

Selon la méthode prescrite par les IFRS, une perte de valeur doit être comptabilisée pour une UGT si la valeur recouvrable de l'actif individuel ou de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. En vertu des IFRS, la valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie actualisés. Aux termes des PCGR canadiens, la société devait procéder à un test de dépréciation en deux étapes, dans le cadre duquel la valeur recouvrable était d'abord évaluée sur une base non actualisée. Si la valeur recouvrable était inférieure à la valeur comptable, alors la perte de valeur était évaluée et comptabilisée en fonction de la juste valeur de l'actif ou du groupe d'actifs.

À la date de transition, la société a passé en revue ses immobilisations corporelles et incorporelles afin d'établir s'il existait des indices de dépréciation de ces actifs ou des UGT, ou s'il existait des indices suggérant que des pertes de valeur comptabilisées précédemment devaient être reprises. Un test de dépréciation conforme à la méthode prescrite par les IFRS a également été effectué pour la période close le 9 octobre 2010 et l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011.

L'incidence des changements décrits ci-dessus se résume comme suit :

Comptes consolidés de résultat

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	16 semaines closes le 9 octobre 2010	40 semaines closes le 9 octobre 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	3 \$	9 \$	54 \$
Impôt sur le résultat	1	2	13
Bénéfice net	2	7	41

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	9 octobre 2010	Aux 1 ^{er} janvier 2011
Actifs détenus en vue de la vente	– \$	(2)\$
Immobilisations corporelles	(231)	(184)
Immeubles de placement	(15)	(15)
Actifs d'impôt différé	37	31
Passifs d'impôt différé	(29)	(24)
Résultats non distribués	(180)	(146)

i) IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels**i) Modification de la base d'évaluation**

Les dispositions de l'IAS 37 concernant la comptabilisation des provisions comportent certaines différences au niveau de la terminologie, des critères de comptabilisation et de la base d'évaluation. En conséquence, en raison d'une modification du taux d'actualisation découlant de l'application des IFRS, un ajustement lié à l'évaluation des passifs relatifs au démantèlement (appelés « obligations liées à la mise hors services d'immobilisations » en vertu des PCGR canadiens) a été apporté à la date de transition.

ii) Contrats déficitaires

Les IFRS requièrent également la comptabilisation de provisions pour les contrats déficitaires, ce que n'exigent pas précisément les PCGR canadiens, sauf pour certains contrats déficitaires découlant de regroupements d'entreprises. Comme c'est le cas en vertu des PCGR canadiens, les pertes opérationnelles futures ne sont pas comptabilisées comme un passif en vertu des IFRS, du fait qu'elles ne résultent pas d'une transaction passée. Cependant, en vertu des IFRS, une provision doit être comptabilisée à l'égard d'un contrat déficitaire si les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat.

Par conséquent, une provision supplémentaire au titre de contrats déficitaires a été comptabilisée à l'égard de certains biens loués au 3 janvier 2010. Ce changement a eu pour effet d'accroître le bénéfice net de la période close le 9 octobre 2010 et de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011, puisque toutes les charges liées à ces biens qui avaient été comptabilisées conformément aux PCGR canadiens ont été portées en diminution de la provision comptabilisée à la date de transition aux IFRS.

L'effet cumulé des changements décrits ci-dessus se résume comme suit :

Comptes consolidés de résultat

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	16 semaines closes le 9 octobre 2010	40 semaines closes le 9 octobre 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	2 \$	4 \$	5 \$
Impôt sur le résultat	–	1	2
Bénéfice net	2	3	3

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Aux	
	9 octobre 2010	1 ^{er} janvier 2011
Immobilisations corporelles	1 \$	1 \$
Actifs d'impôt différé	2	2
Provisions	21	20
Passifs d'impôt différé	(3)	(2)
Résultats non distribués	(15)	(15)

j) IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, et IAS 18, *Produits des activités ordinaires*

i) Relations avec les franchisés

Comme la société ne consolidera plus certains franchisés indépendants, elle a dû évaluer la vente de chaque contrat de franchise en vertu de l'IAS 18 à la date de prise d'effet du contrat. À la lumière des directives de l'IAS 18, la société a conclu que chaque contrat de franchise renfermait des composantes identifiables séparément, qui devaient être évaluées à la juste valeur. Par suite de l'application de ces exigences, la juste valeur de certaines contreparties s'est retrouvée inférieure au montant comptabilisé à l'origine.

La société a comptabilisé et évalué ces actifs et passifs financiers supplémentaires conformément à l'IAS 39, qui requiert l'application rétrospective à la date de prise d'effet de chaque contrat. L'évaluation de la société a permis d'établir l'existence d'événements qui donnaient une indication objective d'une baisse des flux de trésorerie associés à certains de ces actifs financiers faisant état d'une dépréciation de leur juste valeur. Par conséquent, au moment de l'adoption des IFRS, la société a comptabilisé une diminution de certains actifs financiers ainsi qu'une diminution correspondante des capitaux propres.

ii) Relations de couverture

Par le passé, la société a conclu des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt, qui étaient désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture des flux de trésorerie en vertu des PCGR canadiens. Comme la méthode d'évaluation de l'efficacité des couvertures utilisée en vertu des PCGR canadiens n'a pas permis d'établir que ces instruments étaient admissibles à la comptabilité de couverture en vertu des IFRS, la société a choisi de cesser d'appliquer la comptabilité de couverture à la date de transition, ce qui a donné lieu à un reclassement transitoire du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués. Les variations subséquentes de la juste valeur seront comptabilisées dans le compte consolidé de résultat. L'abandon de la relation de couverture a eu pour effet de diminuer le bénéfice net de la période close le 9 octobre 2010 et de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011.

iii) Décomptabilisation de créances sur carte de crédit

Les IFRS prévoient des critères différents des PCGR canadiens pour ce qui est de la décomptabilisation des actifs financiers et exigent une évaluation de la mesure dans laquelle une entité conserve les risques et les avantages inhérents à la propriété des actifs financiers transférés, ainsi que le contrôle sur ces actifs. En vertu des PCGR canadiens, la vente de créances sur cartes de crédit à certaines fiducies de titrisation indépendantes administrées par de grandes banques canadiennes répondait aux critères relatifs à la comptabilisation comme une vente définies dans la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-12, *Cessions de créances*. Compte tenu de la nature changeante de ces actifs et du fait que la société conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à leur propriété, au sens de l'IAS 39, ces actifs financiers ne sont pas admissibles à la décomptabilisation en vertu des IFRS et, par conséquent, sont comptabilisés au bilan consolidé.

L'effet cumulé des changements décrits ci-dessus se résume comme suit :

Comptes consolidés de résultat

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	16 semaines closes le 9 octobre 2010	40 semaines closes le 9 octobre 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	(28) \$	(25) \$	(56) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(4)	(12)	(15)
Impôt sur le résultat	(1)	13	13
Bénéfice net	(23)	(26)	(54)

États consolidés du résultat global

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	16 semaines closes le 9 octobre 2010	40 semaines closes le 9 octobre 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat	3 \$	11 \$	11 \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Aux	
	9 octobre 2010	1 ^{er} janvier 2011
Créances	(93) \$	(96) \$
Créances sur cartes de crédit	1 115	517
Charges payées d'avance et autres actifs	–	1
Actifs d'impôt différé	44	43
Créances liées à des prêts consentis à des franchisés	(62)	(85)
Autres actifs	(159)	(154)
Fournisseurs et autres créditeurs	(20)	(5)
Impôt sur le résultat à payer	1	–
Dette à court terme	1 135	535
Autres passifs	75	70
Résultats non distribués ¹⁾	(341)	(369)
Cumul des autres éléments du résultat global ¹⁾	(5)	(5)

1) L'incidence globale sur les capitaux propres se chiffrait à (374 millions de dollars) au 1^{er} janvier 2011 et à (346 millions de dollars) au 9 octobre 2010.

k) Interprétation 13 du Comité d'interprétation des Normes internationales d'information financière, Programmes de fidélisation de la clientèle, (« IFRIC 13 »)

L'IFRIC 13 exige que la juste valeur des programmes de fidélisation soit comptabilisée comme composante de la transaction de vente connexe, de façon à donner lieu au report d'une partie des produits tirés de la transaction de vente initiale dans le cadre de laquelle les points-cadeaux ont été attribués. En vertu des PCGR canadiens, la société comptabilisait dans les charges d'exploitation le coût net du programme. En conséquence, elle a apporté un ajustement visant à reporter une partie des produits tirés des transactions de vente initiales dans le cadre desquelles des points-cadeaux ont été attribués et n'ont pas encore été échangés, en fonction de la juste valeur des points-cadeaux attribués. La société a choisi de répartir la juste valeur des attributions selon la méthode de la juste valeur résiduelle.

L'incidence du changement décrit ci-dessus se résume comme suit :

Comptes consolidés de résultat

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	16 semaines closes le 9 octobre 2010	40 semaines closes le 9 octobre 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Produits	(37)\$	(100)\$	(126)\$
Frais de vente, charges générales et administratives	(39)	(94)	(111)
Résultat opérationnel	2	(6)	(15)
Impôt sur le résultat	1	(1)	(4)
Bénéfice net	1	(5)	(11)

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Aux	
	9 octobre 2010	1 ^{er} janvier 2011
Créances	(1) \$	– \$
Actifs d'impôt différé	7	10
Fournisseurs et autres passifs	25	35
Résultats non distribués	(19)	(25)

Comptes consolidés de résultat

(en millions de dollars canadiens)

16 semaines closes le 9 octobre 2010

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Produits	9 593 \$	– \$	(58)\$	9 535 \$
Coût des marchandises vendues	7 276	–	42	7 318
Charges opérationnelles				
Frais de vente, charges générales et administratives	1 726	201	(99)	1 828
Amortissement	201	(201)	–	–
	1 927	–	(99)	1 828
Résultat opérationnel	390	–	(1)	389
Charges d'intérêts et autres charges financières	78	–	24	102
Résultat avant impôt sur le résultat et participation ne donnant pas le contrôle	312	–	(25)	287
Impôt sur le résultat	89	–	1	90
Bénéfice net avant la participation ne donnant pas le contrôle	223	–	(26)	197
Participation ne donnant pas le contrôle	10	(10)	–	–
Bénéfice net	213 \$	10 \$	(26)\$	197 \$
Bénéfice net attribuable				
Aux actionnaires de la société		– \$	(16)\$	197 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle		10 \$	(10)\$	– \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 5)				
De base	0,77 \$	– \$	(0,06)\$	0,71 \$
Dilué	0,76 \$	– \$	(0,06)\$	0,70 \$

(en millions de dollars canadiens)

40 semaines closes le 9 octobre 2010

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Produits	23 836 \$	– \$	(119)\$	23 717 \$
Coût des marchandises vendues	18 006	–	108	18 114
Charges opérationnelles				
Frais de vente, charges générales et administratives	4 348	502	(270)	4 580
Amortissement	502	(502)	–	–
	4 850	–	(270)	4 580
Résultat opérationnel	980	–	43	1 023
Charges d'intérêts et autres charges financières	210	–	60	270
Résultat avant impôt sur le résultat et participation ne donnant pas le contrôle	770	–	(17)	753
Impôt sur le résultat	226	–	17	243
Bénéfice net avant la participation ne donnant pas le contrôle	544	–	(34)	510
Participation ne donnant pas le contrôle	14	(14)	–	–
Bénéfice net	530 \$	14 \$	(34)\$	510 \$
Bénéfice net attribuable				
Aux actionnaires de la société		– \$	(20)\$	510 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle		14 \$	(14)\$	– \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 5)				
De base	1,91 \$	– \$	(0,07)\$	1,84 \$
Dilué	1,90 \$	– \$	(0,11)\$	1,79 \$

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

16 semaines closes le 9 octobre 2010

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Bénéfice net	213 \$	10 \$	(26)\$	197 \$
Autres éléments du résultat global				
(Perte nette) profit net latent(e) sur les actifs financiers disponibles à la vente	(5)	–	5	–
Reclassement dans le bénéfice net de la perte (du profit) sur les actifs financiers disponibles à la vente	1	–	(1)	–
	(4)	–	4	–
Profit net sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1	–	(2)	(1)
Reclassement dans le bénéfice net de la perte (du profit) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	–	–	1	1
	1	–	(1)	–
Gains actuariels (pertes actuarielles) au titre des régimes à prestations définies	–	–	(68)	(68)
Autres éléments du résultat global	(3)	–	(65)	(68)
Résultat global total	210 \$	10 \$	(91)\$	129 \$
Résultat global total attribuable				
Aux actionnaires de la société		– \$	(81)\$	129 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle		10 \$	(10)\$	– \$

(en millions de dollars canadiens)

40 semaines closes le 9 octobre 2010

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Bénéfice net	530 \$	14 \$	(34)\$	510 \$
Autres éléments du résultat global				
(Perte nette) profit net latent(e) sur les actifs financiers disponibles à la vente	(10)	–	10	–
Reclassement dans le bénéfice net de la perte (du profit) sur les actifs financiers disponibles à la vente	9	–	(9)	–
	(1)	–	1	–
(Perte nette) profit net sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(1)	–	(1)	(2)
Reclassement dans le bénéfice net de la perte (du profit) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(6)	–	11	5
	(7)	–	10	3
Gains actuariels (pertes actuarielles) au titre des régimes à prestations définies	–	–	(149)	(149)
Autres éléments du résultat global	(8)	–	(138)	(146)
Résultat global total	522 \$	14 \$	(172)\$	364 \$
Résultat global total attribuable				
Aux actionnaires de la société		– \$	(158)\$	364 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle		14 \$	(14)\$	– \$

Rapprochement des bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)

Au 9 octobre 2010

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Actifs				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	808 \$	– \$	(76)\$	732 \$
Placements à court terme	800	–	13	813
Créances	593	(240)	24	377
Créances sur cartes de crédit	–	240	1 615	1 855
Stocks	2 167	–	(154)	2 013
Impôts futurs	48	(48)	–	–
Charges payées d'avance et autres actifs	107	–	(3)	104
Actifs détenus en vue de la vente	–	81	–	81
Total des actifs courants	4 523	33	1 419	5 975
Immobilisations corporelles	8 853	(165)	(619)	8 069
Immeubles de placement	–	84	(15)	69
Goodwill et immobilisations incorporelles	1 032	–	(3)	1 029
Impôt sur le résultat différé	–	(15)	298	283
Dépôts de garantie	–	350	–	350
Créances liées à des prêts consentis à des franchisés	–	–	330	330
Autres actifs	1 090	(350)	(409)	331
Total des actifs	15 498 \$	(63)\$	1 001 \$	16 436 \$
Passifs				
Passifs courants				
Dette bancaire	1 \$	– \$	(1)\$	– \$
Dette à court terme	–	–	1 135	1 135
Fournisseurs et autres passifs	3 171	(62)	135	3 244
Impôt sur le résultat à payer	36	–	3	39
Provisions	–	62	2	64
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	410	–	466	876
Total des passifs courants	3 618	–	1 740	5 358
Provisions	–	22	21	43
Dette à long terme	4 180	–	403	4 583
Impôt sur le résultat différé	161	(63)	(70)	28
Titres de participation	220	–	–	220
Autres passifs	540	(22)	291	809
Participation ne donnant pas le contrôle	34	(34)	–	–
Total des passifs	8 753	(97)	2 385	11 041
Capitaux propres				
Capital social ordinaire	1 433	–	–	1 433
Résultats non distribués	5 303	–	(1 346)	3 957
Surplus d'apport	–	–	1	1
Cumul des autres éléments du résultat global	9	–	(5)	4
Participation ne donnant pas le contrôle	–	34	(34)	–
Total des capitaux propres	6 745	34	(1 384)	5 395
Total des passifs et des capitaux propres	15 498 \$	(63)\$	1 001 \$	16 436 \$

Comptes consolidés de résultat

(en millions de dollars canadiens)

Pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Produits	30 997 \$	– \$	(161)\$	30 836 \$
Coût des marchandises vendues	23 393	–	141	23 534
Charges opérationnelles				
Frais de vente, charges générales et administratives	5 680	655	(380)	5 955
Amortissement	655	(655)	–	–
	6 335	–	(380)	5 955
Résultat opérationnel	1 269	–	78	1 347
Charges d'intérêts et autres charges financières	273	–	80	353
Résultat avant impôt sur le résultat et participation ne donnant pas le contrôle	996	–	(2)	994
Impôt sur le résultat	297	–	22	319
Bénéfice net avant participation ne donnant pas le contrôle	699	–	(24)	675
Participation ne donnant pas le contrôle	18	(18)	–	–
Bénéfice net	681 \$	18 \$	(24)\$	675 \$
Bénéfice net attribuable				
Aux actionnaires de la société	– \$	– \$	(6)\$	675 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle	– \$	18 \$	(18)\$	– \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars)				
De base	2,45 \$	– \$	(0,02)\$	2,43 \$
Dilué	2,44 \$	– \$	(0,06)\$	2,38 \$

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

Pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Bénéfice net	681 \$	18 \$	(24)\$	675 \$
Autres éléments du résultat global				
(Perte nette) profit net latent(e) sur les actifs financiers disponibles à la vente	(12)	–	12	–
Reclassement dans le bénéfice net de la perte (du profit) sur les actifs financiers disponibles à la vente	13	–	(13)	–
	1	–	(1)	–
Profit net (perte nette) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1	–	(3)	(2)
Reclassement dans le bénéfice net de la perte (du profit) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(9)	–	15	6
	(8)	–	12	4
Pertes actuarielles au titre des régimes à prestations définies	–	–	(90)	(90)
Autres éléments du résultat global	(7)	–	(79)	(86)
Résultat global total	674 \$	18 \$	(103)\$	589 \$
Résultat global total attribuable				
Aux actionnaires de la société	– \$	– \$	(85)\$	589 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle	– \$	18 \$	(18)\$	– \$

Rapprochement des bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)

Au 1^{er} janvier 2011

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Actifs				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	932 \$	– \$	(75)\$	857 \$
Placements à court terme	735	–	19	754
Créances	724	(380)	22	366
Créances sur cartes de crédit	–	380	1 617	1 997
Stocks	2 114	–	(158)	1 956
Impôt sur le résultat	2	–	6	8
Impôts futurs	39	(39)	–	–
Charges payées d'avance et autres actifs	80	–	3	83
Actifs détenus en vue de la vente	–	73	(2)	71
Total des actifs courants	4 626	34	1 432	6 092
Immobilisations corporelles	9 123	(162)	(584)	8 377
Immeubles de placement	–	89	(15)	74
Goodwill et immobilisations incorporelles	1 029	–	(3)	1 026
Impôt sur le résultat différé	–	(49)	276	227
Dépôts de garantie	354	–	–	354
Créances liées à des prêts consentis à des franchisés	–	–	314	314
Autres actifs	787	–	(410)	377
Total des actifs	15 919 \$	(88)\$	1 010 \$	16 841 \$
Passifs				
Passifs courants				
Dette bancaire	3 \$	– \$	7 \$	10 \$
Dette à court terme	–	–	535	535
Fournisseurs et autres passifs	3 416	(62)	168	3 522
Provisions	–	62	–	62
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	433	–	469	902
Total des passifs courants	3 852	–	1 179	5 031
Provisions	–	22	21	43
Dette à long terme	4 213	–	985	5 198
Impôt sur le résultat différé	178	(88)	(55)	35
Titres de participation	221	–	–	221
Autres passifs	534	(22)	198	710
Participation ne donnant pas le contrôle	41	(41)	–	–
Total des passifs	9 039	(129)	2 328	11 238
Capitaux propres				
Capital social ordinaire	1 475	–	–	1 475
Résultats non distribués	5 395	–	(1 273)	4 122
Surplus d'apport	–	–	1	1
Cumul des autres éléments du résultat global	10	–	(5)	5
Participation ne donnant pas le contrôle	–	41	(41)	–
Total des capitaux propres	6 880	41	(1 318)	5 603
Total des passifs et des capitaux propres	15 919 \$	(88)\$	1 010 \$	16 841 \$

Annexe aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités portant sur le ratio de couverture par le résultat

Le tableau qui suit présente le ratio de couverture par le résultat à jour de la société pour la période de 52 semaines consécutives close le 8 octobre 2011 dans le cadre du prospectus préalable de base simplifié daté du 25 novembre 2010.

Ratio de couverture des passifs financiers par le résultat	3,94 fois
--	-----------

Le ratio de couverture des passifs financiers par le résultat correspond au bénéfice net avant intérêts sur la dette à court terme, intérêts sur la dette à long terme, dividendes sur les titres de participation et impôt sur le résultat, divisé par les intérêts sur la dette à court terme, les intérêts sur la dette à long terme et les dividendes sur les titres de participation, comme il est indiqué dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de la société pour la période.



Loblaws

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITEE